

# Pacte territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE)

Reçu à la Sous-Préfecture  
de SARREGUEMINES le  
14 OCT. 2022

**Pays de  
BITCHE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Une **démarche** d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations est **menée conjointement par l'État et la Région Grand Est**. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

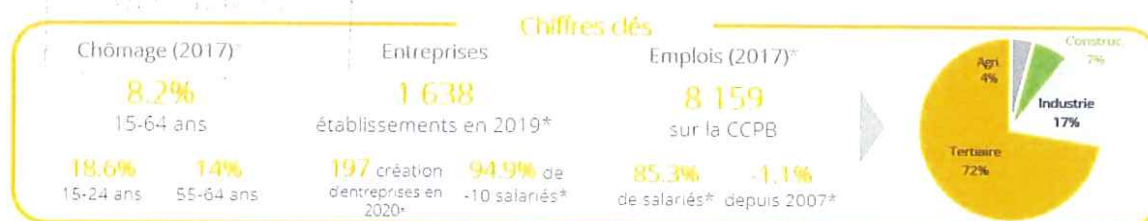
- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national ;
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance État-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et signé le 30 mars 2021 par l'État en région.

## Fiche identitaire de la Communauté de Communes

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la fusion de deux intercommunalités à fiscalité propre et l'intégration d'un Syndicat de communes couvrant l'intégralité des deux EPCI, la Communauté des Communes du Pays de Bitche (CCPB) se compose de 46 communes regroupant 34 317 habitants. Elle se caractérise par une faible densité (57 habitants par km<sup>2</sup>), une démographie plutôt stable mais fragile avec une tendance au vieillissement<sup>1</sup> ainsi qu'un environnement rural dominé par les espaces forestiers et les étendues agricoles<sup>2</sup>.

En découle alors des marqueurs sur les volets économiques, sociaux et environnementaux.

### Un tissu économique fragile mais disposant de leviers pour se développer



Alors que le territoire connaît un nombre de chômeurs assez faible par rapport aux moyennes départementales (8.2% de chômage contre 13.8% en Moselle [Insee, 2017]) ainsi qu'un taux d'emplois assez stable (-1.1% entre 2007 et 2017 [Insee, 2017]), le territoire reste largement dépendant des bassins d'emploi extérieurs.

En effet, du fait d'un positionnement transfrontalier et à la croisée de plusieurs pôles urbains, le territoire se caractérise par une forte mobilité pendulaire (77.6% des habitants travaillant hors de la commune de résidence) et un faible taux de concentration de l'emploi (55.1 emplois pour 100 actifs occupés [Insee, 2018]).

Pour autant, le territoire dispose d'atouts pour développer son économie. En effet, et d'une part, le territoire est marqué par des savoir-faire artisanaux reconnus en matière de verre et de cristal maintenant les activités industrielles tout en apportant une visibilité au territoire.

D'autre part, avec ses savoir-faire, ses espaces naturels (notamment en lien avec parc naturel régional des Vosges), ses sites historiques ou encore ses aménagements pour les activités de plein air<sup>3</sup>, la Communauté des Communes détient un potentiel touristique fort. Pour autant, celui-ci reste à développer. En effet, le caractère relativement enclavé du territoire et son manque d'hébergements et de lieux de restauration freinent l'activité touristique.

<sup>1</sup> -0.31%/an de population entre 2012 et 2017 avec une baisse des -45 ans de 16.6% et une hausse des +45 ans de 13.6% entre 2007 et 2017

<sup>2</sup> 5.3% du territoire artificialisé (10.2% Moselle contre 5.3% en France) pour 50.3% de terres forestières (30.4% en Moselle et 30.6% en France) et 44.4% agricoles (58% en Moselle et 51.1% en France) [CGDD, 2018]

<sup>3</sup> Notamment avec 95km de pistes cyclables et 700km de sentiers de randonnée balisés

Également, le territoire est caractérisé par une activité agricole en augmentation et plus développée que la moyenne du Département de la Moselle<sup>4</sup>. Significativement composé d'exploitations certifiées Agriculture Biologique (29 exploitations [Agence Bio, 2019]) le secteur est également marqué par le développement des circuits courts et locaux par des initiatives de vente en directe sur le territoire.

Enfin, le territoire de la Communauté des Communes est dominé par les espaces naturels et forestiers (50.3%). Atout en matière de cadre de vie préservé, la forêt constitue également un levier économique. Au-delà des activités écotouristiques, la filière bois reste un vecteur d'activités économiques à développer sur le territoire.

Dans cette perspective, la formation constitue un enjeu majeur pour fournir de la main d'œuvre locale et en lien avec les besoins et opportunités de développement du territoire.

## Un territoire globalement bien équipé mais assez enclavé et disposant d'un parc de logement à rénover



\*source : Insee

Fort enjeu pour le territoire, la stagnation et le vieillissement de la population sont des marqueurs d'une attractivité à renforcer.

Au-delà, si le territoire dispose d'un faible taux de mobilité résidentielle (avec 81% habitants ayant aménagé depuis au moins 5 ans [Insee, 2017]), un taux de résidences principales et de propriétaires occupants plus importants que la moyenne nationale (respectivement 85.4% et 80.8% contre 82.2% et 58.8% en France), le parc de logement connaît toutefois certaines difficultés :

- Un parc de logement plutôt récent (47.8% de logements construits après 1971 et 10.8% avant 1919 [Insee, 2018]) mais avec une précarité énergétique très importante avec 35.7% des ménages touchés (contre 11.9% en France [ONPE, 2019])
- Des logements peu adaptés aux besoins des jeunes (avec 83.5% des logements ayant 4 pièces ou plus) et avec un taux de vacance important et en forte hausse ces dernières années (9.8% de logements vacants en 2018 pour 4.7% en 1999) [Insee, 2018]
- Une faible part locative (19.3% en 2018 contre 37.5% en Moselle), en particulier sur les locations sociales (1.6% contre 13.3% en Moselle) [Insee, 2018]

Le logement est alors un fort enjeu d'attractivité sur le territoire tout comme un enjeu de redynamisation et de transition.

Bien qu'à la croisée de plusieurs pôles urbains, la Communauté des Communes est un territoire difficile d'accès. Ainsi, en matière de mobilité, le territoire est marqué par :

<sup>4</sup> 4.1% des emplois sont dans le secteur agricole contre 1.4% en Moselle avec une augmentation de 10.8% entre 2007 et 2017

- Un éloignement des axes autoroutiers français et allemand (Bitche étant, par exemple à 30 minute de l'autoroute 8 allemande (28 km) et 40 minutes de l'A4 française (34 km) [source : PLUi Est]
- Une offre de transport en commun peu développée et uniquement assurée par les transport Régionaux entraînant une faible utilisation (utilisation quotidienne par 2.9% des actifs)
- Des mobilités douces en développement mais principalement pour le tourisme (avec 31km de voies cyclables et 700 km de sentiers balisés)

Ainsi, au regard de ses caractéristiques géographiques et démographiques, les mobilités douces et les transports en commun sont légitimement peu développés même s'ils constituent un levier de développement et d'inclusion, dont le territoire s'est saisi via de développement d'alternatives à la voiture thermique en solo (3 aires de covoiturage, bornes électriques, locations de vélos électriques...).

Concernant les équipements de proximité, le territoire dispose d'équipements de qualité et correspondant à la population sur la majorité des secteurs, principalement situés autour du pôle principal de Bitche et des pôles secondaires Lemberg/Goetzenbruck ou Montrbonn/Volmunster. Toutefois, le déficit dans les 2 services essentiels que sont l'offre médicale et l'offre petite enfance limite l'attractivité du territoire, en particulier pour les familles.

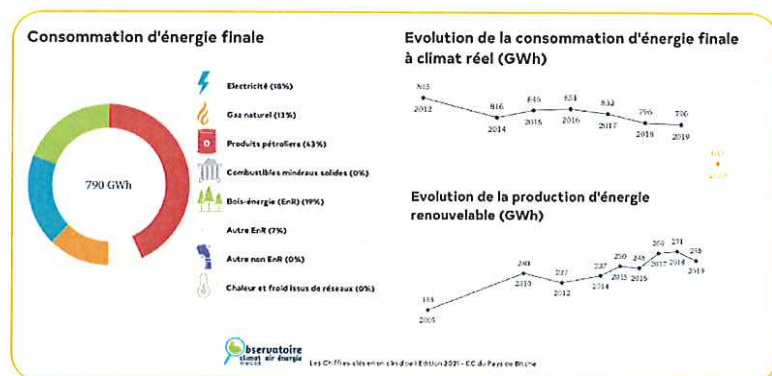
## Un territoire rural riche en espaces naturels ayant engagé des démarches de transition écologique

Peu soumis aux pollutions lumineuses et sonores, et recelant d'une grande biodiversité de par sa richesse en espaces naturels terrestres et aquatiques, le territoire a pour principal enjeu de se développer tout en préservant son patrimoine naturel.

Dans cette perspective, le territoire dispose d'outils (Zones Natura 2000, ZNEIFF, Parc Naturel Régional...) qu'il apparaît nécessaire d'étendre mais aussi de diversifier pour préserver la biodiversité et les paysages, au-delà des outils règlementaires et coercitifs, notamment par la sensibilisation et la pédagogie.

Quant à la gestion et la réduction des déchets, la Communauté des Communes s'est engagée dans des actions concrètes, notamment *via* le tri multiflux et pourrait envisager le développement d'autres filières telles que recyclerie, plateforme de compostage et politique de valorisation de réduction des volumes de déchets. Cela s'inscrit dans un objectif de responsabilisation des usagers par des pratiques vertueuses.

En matière, d'énergie, la production d'énergies reste largement inférieure à la consommation (790 GWh de consommation pour 258 GWh de production soit 32.6% [ATMO Grand-Est – Invent'air, 2021]). En effet, si la filière bois-énergie est assez développée (81% de la production d'énergie



[ATMO Grand-Est – Invent'air, 2021]), les autres EnR sont peu développées sur le territoire. Inscrit dans une trajectoire d'augmentation de la production d'EnR, le territoire doit poursuivre leur développement pour répondre aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (+27% de pro

Afin de s'engager pleinement dans la transition, le territoire participe au programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » via la labélisation CLIMAT – AIR – ENERGIE.

## 1- Contexte et objectifs du Pacte pour l'État et la Région

- Une volonté commune de l'État et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
  - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'État et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
  - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat État-Régions de 2020.

- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'État et la Région :

**3 orientations stratégiques** à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et **3 sujets transversaux** :

- le déploiement des usages du **numérique**
- les **synergies inter-territoires** et interrégionales
- les **dynamiques transfrontalières**

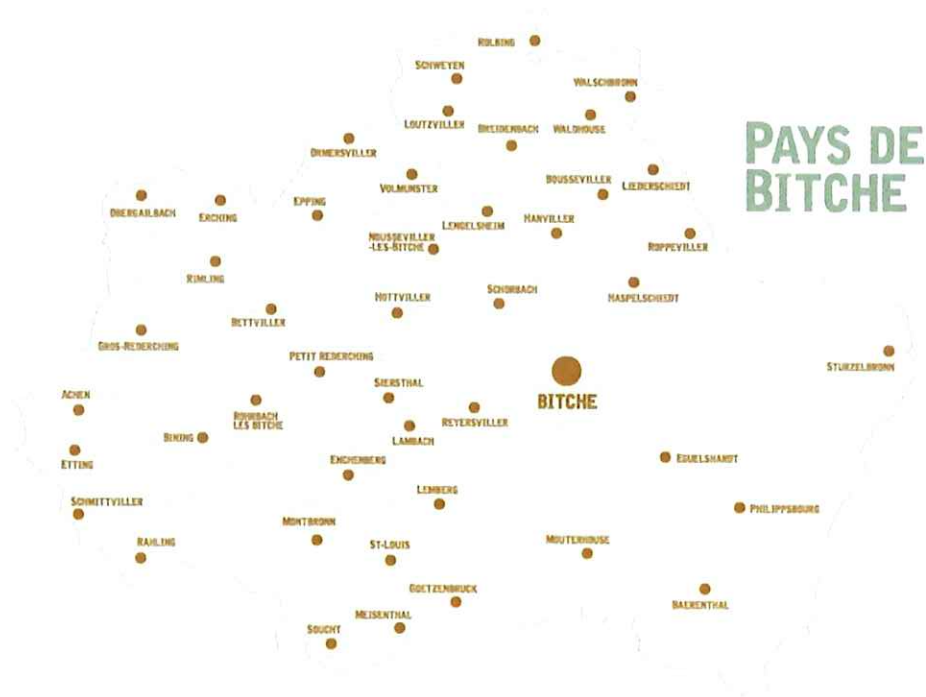
- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**

- **Au niveau national** : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
- **Au niveau régional** : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- **Au niveau infra-régional** : CPIER Massif des Vosges, Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme et les opérations qui en découlent (SCOT, PLUI, OPAH), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Programme Petites Villes de Demain (ORT), Contrat Local de Santé, Convention Territoriale Globale, Groupe d'Action Local LEADER, Convention Territoriale de Partenariat, Convention Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens...

## 2- Portée et contenu du Pacte de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

- **Périmètre géographique de contractualisation**

Le PTRTE couvre le périmètre de Communautés des communes du Pays de Bitche. Il regroupe 46 communes pour une population de 34 317 habitants.



Le territoire trouve une singularité dans son positionnement géographique au sein de la Région Grand Est, étant substantiellement éloigné des grandes agglomérations de celle-ci.



- **Mise en perspective du territoire dans le PTRTE**

### **Une intercommunalité à l'échelle du canton de Bitche**

Le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé par détermination de la loi NOTRe épouse désormais les contours du canton de Bitche. Il compte 46 communes et 34 317 habitants.

### **Un territoire rural et fortement boisé situé au cœur du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord**

Territoire à dominante rurale et forestière (la forêt occupant plus de 60% du territoire), le Pays de Bitche partage ses frontières avec l'Allemagne au nord et la Collectivité Européenne d'Alsace à l'est et au sud. Il constitue le versant mosellan du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, territoire qui s'est vu décerner en 2009 le prestigieux label EDEN « Destination Touristique Européenne d'Excellence ». Le Parc Naturel est par ailleurs reconnu par l'UNESCO comme la première réserve de biosphère transfrontalière européenne avec son homologue allemand Naturpark Pfälzerwald. Le Pays de Bitche offre aux visiteurs et à ses habitants un remarquable patrimoine naturel ; il est reconnu pour ses actions de protection et d'éducation en faveur de l'environnement. Le territoire de la communauté de communes compte en effet de multiples milieux rares et remarquables, plusieurs sites Natura 2000 et une Réserve Naturelle Nationale.

### **Le tissu économique**

Les activités industrielles y sont traditionnellement peu développées. Le Pays de Bitche accueille néanmoins d'intéressantes PMI et PME dont la plus importante est la Cristallerie de Saint-Louis, qui compte plus de 250 salariés. L'essentiel des entreprises relèvent de la catégorie des PME-PMI et sont réparties sur plusieurs zones d'activités, principalement à Bitche. Le tissu économique est donc essentiellement formé d'entreprises artisanales, de commerces et de services.

Gestionnaire de plusieurs zones d'activités, la communauté de communes du Pays de Bitche fait du développement économique son action prioritaire, notamment à travers l'immobilier d'entreprise et la vente de foncier viabilisé dédié.

### **L'urbanisme**

Du point de vue de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, le Pays de Bitche relève du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) mis en place à l'échelle du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines. Ce document nécessitera une révision.

Le Pays de Bitche comprend un tissu urbain relativement lâche dans ses extrémités, plus spécifiquement à l'Est où la consommation foncière est très faible sur de vastes communes forestières (Philippsbourg, Baerenthal, Mouterhouse, Eguelshardt, Haspelschiedt et Roppeviller). Les communes centrales du secteur Ouest (ex-Communauté de Communes de



Rohrbach-lès-Bitche) jouent le rôle de zone tampon et sont soumises à une pression urbaine plus importante du fait de la rareté du foncier urbanisable et des niveaux de prix du foncier plus élevés, proches de ceux pratiqués dans l'agglomération de Sarreguemines. Le phénomène de périurbanisation, généralisé dans les années 1980, s'est accentué sous la forme d'un développement résidentiel. Les villages ont accueilli de nouveaux lotissements sans pouvoir toujours répondre aux besoins concomitants en équipements et services aux nouvelles populations.

### **Les risques naturels**

Le territoire est relativement épargné par les risques naturels comparativement à d'autres secteurs mosellans.

Le risque le plus important correspond au risque inondation : les cours d'eau en cause sont le Schwartzbach, la Horn, la Schwalb et les ruisseaux d'Achen et Singling. 22 communes sont concernées par un atlas des zones inondables (AZI mai 2011) : Achen, Bettviller, Bitche, Bousseviller, Enchenberg, Epping, Hanviller, Haspelschiedt, Hottviller, Lambach, Lemberg, Liederschiedt, Loutzviller, Petit-Réderching, Rolbing, Roppeviller, Schorbach, Schweyen, Siersthal, Volmunster, Waldhouse et Walschbronn.

La Communauté de Communes du Pays de Bitche s'est dotée de la compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par anticipation de la loi NOTRe.

### **Un espace transfrontalier**

Depuis de nombreuses années, le Pays de Bitche développe un partenariat avec ses voisins allemands de la région Saar-Pfalz dans les domaines les plus divers tels que le tourisme, le développement économique, l'environnement, la culture, l'enseignement, le sport, etc... Certaines actions ont ainsi été menées dans le cadre d'un partenariat direct entre les communes et groupements de communes français et allemands : Course cycliste internationale, Festival Itinérant Euroclassic, créations de pistes cyclables et chemins de randonnées transfrontaliers, mais également la création d'une école maternelle franco-allemande en 1995 financée par des fonds publics français et allemands, programmes de mise en lumière du patrimoine fortifié, la conclusion d'un accord transfrontalier de sécurisation et d'approvisionnement en eau potable entre un syndicat des eaux local et un groupement de communes allemand, etc...

A travers cette coopération renforcée, les collectivités concernées entendent mieux tenir compte du caractère bi-culturel de l'espace transfrontalier et des flux quotidiens de toute nature entre les territoires français et allemand et générer des projets de développement utiles au territoire et à ses habitants.

### **Les effets du Plan Local de Redynamisation (PLR)**

La présence militaire a longtemps assuré le cœur de l'animation du Pays de Bitche au sein duquel l'armée a toujours été un élément complémentaire de la société civile.

Suite aux restructurations militaires de 2008, qui ont notamment conduit à la dissolution du 57<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie, le secteur de Bitche a bénéficié de l'appui de l'Etat dans le cadre d'un plan local de redynamisation, signé le 31 janvier 2011 et soldé en 2016. Ce plan, doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros, a permis la réalisation diversifiée de projets s'articulant autour de trois axes principaux : le désenclavement numérique, le développement économique, l'essor touristique et favorisant ainsi la mise en œuvre d'une dynamique de développement économique et une relance de l'emploi.

### Les principaux zonages et périmètres

| Types de zonages et périmètres                                   | Couverture du territoire intercommunal<br>(total 46 communes) |
|--|---|
| Zone de Revitalisation Rurale - ZRR                              | Non   |
| Zone d'aide à finalité régionale – AFR                           | Non   |
| Communes en zone de revitalisation des commerces en milieu rural | 26 communes   |
| Communes classées en zone de montagne (urbanisme et agriculture) | 10 communes   |
| Périmètre de Massif  | 38 communes   |
| Parc Naturel Régional  | 36 communes   |
| Territoire d'industrie   | 46 communes   |
| Petite Ville de Demain - PVD                                     | 1 commune   |
| SCOT (Arrondissement de Sarreguemines)                           | 46 communes   |
| PLUI   | 9 communes  |
| Syndicat mixte de Pays   | 46 communes   |

- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

La contractualisation constitue l'ADN du Pays de Bitche qui, à chaque occasion, souhaite s'engager avec les partenaires institutionnels dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'économie, de l'environnement, de la culture, etc.

**Contrats de référence intégrés dans le PTRTE** (que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement)

| Intitulé du contrat intégré au PTRTE   | Date de signature du contrat ou du dernier avenant | Echelle du contrat et signataires  |
|--|--|--|
| Contrat Territoire Lecture   | 5 novembre 2020                                    | CCPB + DRAC  |
| Pacte Offensive Croissance Emploi  | 22 novembre 2018                                   | CCPB + CA Sarreguemines Confluences + CA Forbach Porte de France + Région  |
| Contrat de ruralité  | 14 mai 2019 (avenant)                              | CCPB + Etat + Banque des Territoires + Parc Naturel Régional des Vosges du Nord  |
| Territoire d'industrie   | Territoire labellisé                               | Moselle Est  |
| Petites Villes de Demain   | 1 <sup>er</sup> sept. 2021                         | CCPB + Bitche + Etat + Banque des Territoires + Région + Département   |
| Contrat Local de Santé   | En cours d'élaboration                             | CCPB + Etat + ARS + Région + autres...   |
| Contrat Territorial Global   | 28 février 2022                                    | CCPB + Bitche, Baerenthal, Mouterhouse, Philipsbourg, Eguelshardt, Lemberg, Rohrbach-lès-Bitche, Volmunster, Achen + CAF Moselle + MSA |
| Convention Aide en Matière d'Investissement Immobilier d'Entreprises (AMI57) | 17 mai 2021  | CCPB + Département   |
| Charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques    | 15 décembre 2021                                   | CCPB + Direction Départementale des Finances Publiques   |
| Convention Territoriale de Partenariat                                       | 15 juin 2019                                       | CCPB + Bitche + Banque des Territoires   |
| Territoires Educatifs Ruraux   | Eté 2022   | CCPB + Département + Etat + Education Nationale  |

**Un 1<sup>er</sup> focus** particulier est fait concernant le programme **Petites Villes de Demain** dont la convention d'adhésion a été signée entre la Ville de Bitche et son intercommunalité, l'Etat, la Région, le Département et la Banque des Territoires. Celui-ci vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des

petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour répondre à ces ambitions, Petites villes de demain est un cadre d'action conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme (les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, l'Agence de la transition écologique (ADEME)). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Ainsi en Grand Est, la Région est partenaire à travers sa politique régionale, ainsi que par la gestion de crédits d'études de la Banque des territoires.

Le Conseil Départemental est partenaire au travers de son dispositif Ambition Moselle et l'ingénierie développé par ses filiales notamment MATEC (Moselle Agence Technique), CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), SOVEDAM (Société de Développement et Aménagement de Moselle) et en partenariat avec les EPCI, Moselle Attractivité et Moselle Fibre.

Les Collectivités signataires ont dûment et conjointement exprimé leur candidature au programme le 6 novembre 2020, par courrier co-signé entre les collectivités bénéficiaires.

Elles ont exprimé leurs motivations eu égard au rôle de centralité de la Ville de Bitche, de la présence de nombreux équipements concourant au service public et à la nécessité de redynamiser le territoire au travers de politiques volontaires dans le domaine de l'habitat et du développement économique et se sont, le cas échéant, engagées à définir ensemble des objectifs communs.

Les Collectivités bénéficiaires ont été labellisées au titre du programme Petites villes de demain par l'Etat en date 11 décembre 2020.

**Un 2<sup>ème</sup> focus** particulier est fait sur l'appartenance du territoire au **massif des Vosges** et donc à la convention interrégionale du massif.

Le Massif des Vosges est un joyau du patrimoine naturel du Grand Est. Ce territoire qui s'étend sur près de 200 km – de la frontière allemande du Palatinat jusqu'à Belfort, du piémont lorrain au piémont alsacien – est aussi riche que fragile. Un contrat spécifique veille à prendre soin de cet écrin et assure, grâce à une enveloppe spécifique, la préservation des zones de montagne.

Entre ainsi en scène le Contrat de plan interrégional massif des Vosges. Signé entre l'Etat, les Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté et les 6 Départements du massif, il décline à l'échelle régionale la politique nationale de développement, d'aménagement et de protection de la montagne, pour la période 2021-2027. Le CPIER permettra de financer des projets qui contribuent à l'adaptation des territoires du massif au changement climatique, à la préservation des ressources et de la biodiversité. Ils devront rayonner au moins à l'échelle intercommunale et avoir un caractère expérimental et/ou liés à des filières spécifiques à la montagne. Le CPIER s'inscrit notamment dans un projet de territoire voté courant 2022 : le Schéma Interrégional de Massif.

La transition écologique du massif des Vosges vise ainsi à améliorer la résilience de ses écosystèmes, de ses filières économiques et de sa population.

Préserver les ressources, les milieux naturels et les paysages caractéristiques de la montagne et de son piémont (en corrélation avec le développement des activités) se fera grâce à une ambition commune : sensibiliser, mobiliser et agir autour d'un projet de territoire.

Les territoires inclus dans ces secteurs dont le Pays de Bitche nécessitent de bénéficier d'un droit spécifique d'exception compte tenu de leurs caractéristiques et d'un droit à l'expérimentation qui doit permettre la mise en œuvre de crédits dédiés.

Le présent PTRTE ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**

### **Stratégie du territoire et exemples de déclinaisons opérationnelles**

Territoire rural faisant face à des enjeux d'attractivité, de redynamisation et de transition, la Communauté des Communes du Pays de Bitche souhaite se donner des ambitions sur 3 grands thèmes du PTRTE :

## **Economie**

### **Développement de l'économie locale**

- Développer une offre de ressources humaines répondant aux besoins des entreprises locales
  - Mettre en adéquation l'offre de formation et la demande des entreprises en développant des formations adaptées et en favorisant l'apprentissage au sein des collectivités
  - Engager les réflexions vers des filières de formation « Arts et Métiers »
  - Proposer une offre de mobilité adaptée, répondant aux besoins des lycéens et étudiants et jeunes travailleurs leur permettant de se déplacer entre leurs lieux de résidence et leurs lieux d'activité professionnelle
  - Développer des politiques attractives pour des stagiaires et des alternants en mettant par exemple à leur disposition des logements à proximité des entreprises ainsi que des services afférents
  - Favoriser l'accès aux mobilités en instaurant par exemple la gratuité des transports pour les étudiants de la CC
  - Réaliser une étude de mobilité sur la CC pour identifier quels sont les trajets quotidiens des salariés et étudiants dans le dessein d'adapter l'offre de transports en commun en conséquence et de proposer des offres de mobilité nouvelles.
  - Accompagner le développement du télétravail en mettant par exemple à disposition des habitants des espaces de coworking
- Promouvoir les atouts du territoire pour attirer de nouvelles entreprises en cohérence avec l'offre de formation
  - Communiquer sur les atouts du territoire au travers d'un plan de marketing territorial : mettre en avant les PME du Pays de Bitche pour promouvoir les savoir-faire du territoire et attirer de nouvelles entreprises
  - Développer des zones d'activités thématiques en pôles d'excellence pour concentrer les savoir-faire des PME et créer de nouveaux emplois
  - Fédérer les acteurs économiques en favorisant les échanges par exemple autour d'un « Club des entreprises » ou d'une fédération territoriale

- **Développement touristique**
  - Développer et renforcer l'offre d'hébergement et de restauration
    - Tourisme culturel : accompagner une montée en gamme de l'offre d'hébergement et de restauration
      - Développer une offre d'hébergement aux capacités d'accueil plus importantes pouvant accueillir des voyages organisés
      - Accompagner les accueils de camping-car pour les faire monter en gamme et attirer une clientèle plus importante
      - Aider à l'acquisition ou la réhabilitation des bâtiments existants
      - Mettre en adéquation l'offre d'hébergement avec les sites touristiques comme par exemple inciter des opérateurs à créer un camping pouvant accueillir les personnes se rendant aux évènements du site verrier de Meisenthal
      - Inciter des opérateurs à créer un complexe hôtelier haut de gamme
    - Tourisme d'affaire : développer des lieux pouvant accueillir des séminaires d'entreprises
      - Réemployer des friches pour les reconvertir en lieu d'accueil professionnels comme par exemple réhabiliter le site « Saint Augustin »
      - Renforcer l'offre en diversifiant les activités proposées et en mettant en valeur les atouts des sites par exemple dans le cadre de la réhabilitation du « Moulin d'Eschviller »
      - Valoriser les atouts du territoire sur des thématiques spécifiques et atypiques comme par exemple créer un camping haut de gamme autour des étangs du Pays de Bitche
    - Tourisme industriel : valoriser le patrimoine industriel du territoire en aidant à l'acquisition ou la réhabilitation des bâtiments existants
      - Valoriser les installations industrielles dans leur environnement en les intégrant dans le cadre de vie
    - Tourisme vert
      - Renforcer les espaces dédiés, leur permettre des montées de gamme et améliorer de façon générale les zones de baignade existantes
  - Développer une offre touristique multi site et cohérente
    - Construire un circuit touristique cohérent à l'échelle du territoire
      - Accompagner les opérateurs dans la mise aux normes des lieux touristiques existants (sécurité, accessibilité...)
      - Créer des lieux spécifiques et thématiques sur les atouts et savoirs faire du territoire
      - Encourager les habitants à soigner le cadre de vie par exemple autour de l'entretien façades et abords des maisons

- Identifier de nouvelles formes de médiation et de communication auprès des touristes
  - Créer des outils spécifiques au territoire comme par exemple un « guide du routard »
- Inciter les acteurs du tourisme à travailler en réseau pour créer de la cohérence sur le territoire (notamment entre restauration et hôtellerie)
  - Informer les acteurs du territoire sur la diversité des offres touristiques pour les inciter à promouvoir le patrimoine du Pays de Bitche
  - Inciter les habitants locaux à (re)découvrir les lieux touristiques pour qu'ils puissent promouvoir le territoire
  - Redynamiser le territoire en incitant l'ouverture des activités touristiques sur des amplitudes plus larges
- Créer des évènements à caractère national ou international permettant d'attirer des touristes
  - Dans les domaines sportifs, culturels, patrimoniaux, ...
- **Développement agricole**
- Mettre en place des politiques visant à inciter les agriculteurs à diversifier leur activité
- Valoriser les productions locales (alimentaire, bois, ...)
  - Créer un magasin de producteurs qui rassemble une diversité d'offre au sein d'un même site
  - Créer un commerce de produits locaux itinérant
  - Mutualiser les outils de transformation de la production locale
  - Créer un label « Je consomme Bitcherland »
  - Former les agriculteurs à la vente directe
- Attirer de nouveaux exploitants
  - Valoriser une gestion partagée du foncier agricole,
  - Faire des collectivités un réel partenaire dans la co-construction d'une politique foncière par exemple en lien avec la SAFER, Terre de lien ou EPF Grand Est
  - Permettre une éventuelle acquisition de foncier agricole par les collectivités locales pour favoriser les expérimentations
  - Identifier le foncier disponible à l'acquisition pour l'installation de nouveaux exploitants
  - Expérimenter des cultures innovantes
- Favoriser les exploitations de tailles mesurées qui fonctionnent en circuit court et valoriser leur production



## Attractivité et qualité de vie

### • Mobilités

- Désenclaver le territoire en étoffant l'offre de mobilité et en assurant une meilleure connexion avec les pôles urbains de la région
  - Inciter au redéploiement d'une offre de transport collectif sur le territoire en complément du bus
    - Développer le transport à la demande
    - Réflexions à mener sur la reconversion de la friche ferroviaire
    - Mettre en place un réseau de bus à cadence fixe correspondant aux besoins des entreprises
    - Engager les réflexions sur les mobilités innovantes comme par exemple un bus à haut niveau de services
  - Inciter les acteurs compétents à agir pour permettre aux réseaux routiers d'être plus performants :
    - Développer l'axe de circulation routier Zweibrücken – Haguenau connectés à la voie verte dans un objectif cohérent avec les ambitions climatiques d'équipement des ménages en voitures à énergie verte
    - Evaluer les capacités de la liaison Bitche-Haguenau à accueillir efficacement le trafic (transit international sur la RD662)
- Développer une mobilité plus vertueuse en incitant à la réduction du nombre de véhicules par ménage
  - Réaliser un schéma directeur des mobilités
  - Développer l'usage du vélo
    - Développer un « plan vélo » afin de relier les villages par des pistes cyclables de qualité en lien avec les circuits déjà existants (Transfrontalier – Alsace)
    - Favoriser l'usage du vélo par exemple en proposant une prime à l'achat d'un vélo électrique ou en proposant la location de vélos électriques à des tarifs préférentiels pour les habitants et touristes
    - Travailler avec les exploitants de voiries (communes, département, ONF) pour convertir certains axes bitumés en pistes cyclables
  - Développer une utilisation plus vertueuse de la voiture
    - Créer des services d'auto partage ou covoiturage « Je circule Bitcherland » comme par exemple une plateforme numérique permettant aux usagers de partager leurs besoins en transport et ainsi faciliter le covoiturage pour limiter le nombre de véhicules sur les routes
    - Développer un schéma directeur pour le déploiement de bornes électriques et communiquer sur l'emplacement de ces dernières

- Adapter les lieux de stationnements aux espaces et aux activités comme par exemple les parkings de covoiturage
- Encourager la mobilité douce en lien avec le tourisme
- **Habitat / Logement / Bâti**
- Inciter à la rénovation des friches, des habitats privés et des bâtiments publics pour limiter l'artificialisation des sols
  - Rénover les friches du territoire
    - Définir la notion de « friche », réaliser un état des lieux sur le territoire et prioriser les travaux à réaliser
    - Créer un outil dédié en partenariat public/privé pour rénover les immeubles ou les logements vacants pour les revendre à des particuliers
    - Travailler sur la cohérence et l'équilibre de l'aménagement urbain dans le cadre du PLUi et des opérations en découlant en favorisant le travail sur la vacance et la réhabilitation plutôt que sur des extensions de zones constructibles
    - S'appuyer sur le dispositif « Friche Renaturation » de la Région
    - Réhabiliter les friches militaires et industrielles
    - Réhabiliter la ligne SNCF et les structures attenantes en tant qu'elles répondent à des besoins pour favoriser le maintien des habitants et encourager les installations de nouveaux habitants dans les zones desservies
  - Accompagner les ménages dans la rénovation thermique de leur habitat
    - Compléter les aides des différents organismes publics en faveur de la rénovation / réhabilitation des logements pour permettre à tous les ménages de rénover leurs logements
    - Etablir un partenariat entre les différentes administrations et les coordonner pour l'octroi des subventions dans une logique de simplification des démarches
    - Mettre en place des aides financières spécifiques de rénovation des maisons lorraines
    - Développer l'accompagnement et le conseil aux propriétaires en matière de rénovation : créer un guichet unique qui rassemble les informations sur les aides existantes
  - Poursuivre la rénovation des bâtiments publics
    - Réaliser un inventaire des travaux à réaliser et définir les priorités
    - Isolation des combles des bâtiments communaux (puis des caves)
- Redynamiser les centres-villes
  - Rendre les centres-villes plus attractifs

- Valoriser le prix attractif du foncier pour attirer de nouveaux habitants, notamment des personnes ne pouvant pas accéder à la propriété dans les grandes Métropoles
    - Valoriser le patrimoine architectural du Pays de Bitche et l'architecture typique de l'après-guerre : s'appuyer sur le programme Mut'archi et développer des dispositifs d'amélioration du cadre de vie
    - Réhabiliter des logements pour les mettre à disposition des jeunes
  - Accompagner les séniors vers une offre de logements plus qualitative
    - Communiquer auprès des séniors sur les offres existantes et à venir pour les inciter à occuper des logements proportionnés à leurs besoins
    - Mettre en lien les seniors avec les associations qui aident à la réadaptation des logements à leurs besoins
    - Réfléchir à une évolution du parc de logements pour avoir une offre adaptée aux besoins des séniors, avoir une offre diversifiée de résidences séniors/autonomie
  - Développer de nouvelles formes d'habitat
    - Réaliser une expérience urbaine ambitieuse sur la question des jeunes en centre-ville
    - Inciter à la création de colocations inter générationnelles
- **Installation des jeunes**
- Communiquer sur les atouts du territoire
    - Réaliser une opération de communication à destination des jeunes
  - Développer des équipements et des services
    - Développer la politique jeunesse à l'échelle de l'EPCI
    - Mettre en place une politique jeunesse et citoyenneté pour renforcer l'engagement des jeunes
    - Organiser des évènements à destination des jeunes, développer une offre de « vie nocturne » pour les jeunes
    - Construction d'infrastructures à destination des jeunes, type d'équipement à définir comme par exemple : skate-park, mur d'escalade, terrain synthétique, cinéma, bowling
    - Initier la création d'une résidence pour les jeunes travailleurs et étudiants
    - S'assurer que 100% du territoire soit couvert par les outils numériques et autres services à destination des jeunes, aider les personnes les plus précaires à s'équiper si nécessaire
    - Créer des « Espaces Jeunes » permettant la pratique d'activités sportives et culturelles

- Recenser sur une plateforme toutes les animations du territoire
- Soutenir et renforcer l'offre de services publics
- Développer une offre de formation qui débouche directement sur des emplois
  - Développer les formations du lycée professionnel (industrie du bois, service à la personne, agriculture, bâtiment) et en proposer de nouvelles en lien avec les besoins des employeurs potentiels
  - Avoir un système de ramassage scolaire et transport efficient et adapté qui permette aux élèves du Pays de Bitche d'étudier sur leur territoire
  - Insister sur la capacité du territoire à accueillir une offre universitaire de la faculté de Lorraine sur des sujets précis en lien avec le territoire (exemple : agroforesterie ...)
  - Organiser des forums de l'emploi réguliers
  - Soutenir les transmissions d'entreprises et de commerces
  - Développer le biculturalisme et le bilinguisme (Français/Allemand)
- Assurer une couverture numérique homogène sur le territoire

- **Santé**

- Mettre en œuvre la coordination des professionnels de santé et le lien Ville-Hôpital
  - Coordination entre médecins généralistes : plages de consultations non programmées, logiciel patient mutualisé, secrétariat partagé
  - Coordination pluriprofessionnelle : dispositifs ASALEE, IPA...
  - Création d'un lieu de soins primaires coordonné : identifier les professionnels intéressés, soutenir la constitution de l'exercice coordonné, accompagner les projets d'exercice coordonné...
  - Lien Ville-Hôpital : communiquer auprès des médecins généralistes sur les consultations de 2nd recours proposées à St Joseph, développer une logique de coordination entre les médecins généralistes du territoire et l'hôpital, développer des formations DPC, proposer des réunions périodiques de concertation Ville-Hôpital...
- Attractivité du territoire
  - Communiquer auprès des étudiants en santé et intervenir dans les instituts de formation et les universités pour faire connaître le territoire
  - Identifier la Communauté de Communes dans un rôle de guichet d'accueil
  - Promouvoir les richesses du territoire, organiser des rencontres entre nouveaux arrivants, professionnels du territoire et élus
  - Inciter les professionnels de santé à la maîtrise de stage
  - Développer une stratégie de communication santé sur la Communauté de communes

- S'appuyer sur les partenaires institutionnels et les réseaux pour relayer l'offre d'emploi en santé
- Transition démographique et perte d'autonomie
  - Identifier un référent sénior dans chaque commune
  - Former les acteurs du domicile à la prévention, développer l'accompagnement des aidants
  - Développer l'activité physique adaptée pour les séniors
  - Répondre aux besoins d'accompagnement des séniors sur le plan administratif
  - Créer des actions de prévention ciblées pour les séniors
- Prévention et aménités du territoire
  - Identifier les actions de prévention sur le territoire et les formaliser en un livrable
  - Identifier et fédérer les « acteurs de 1ère ligne » de la prévention
  - Informer les professionnels de santé sur les dispositifs de prévention existants
  - Mobiliser les acteurs de la prévention autour des thématiques prioritaires et développer les actions de prévention, y compris « hors les murs »
  - Organiser annuellement une « Semaine santé »
  - Développer l'accès au sport pour les enfants, les adolescents et pour les actifs
  - Développer l'Activité Physique Adaptée
- Santé mentale des enfants et adolescents
  - Développer l'offre de soins en santé mentale à destination des enfants et adolescents sur le territoire

- **Services**

- L'accès aux services est une question majeure pour les citoyens et les territoires, en particulier ruraux. Dans le cadre de la déclinaison du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public il sera donc nécessaire :
  - D'établir un diagnostic du territoire (recenser l'offre existante, avec sa localisation et son accessibilité et analyser les besoins)
  - Définir un programme d'actions avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs
  - Approuver un plan de développement et de mutualisation des services pour l'ensemble du territoire

La déclinaison opérationnelle pourrait ainsi être faite au travers de la création d'une Maison France Services qui répondrait au triple objectif de permettre un retour des services publics et notamment régaliens au cœur du Pays de Bitche, de garantir un niveau de qualité offert aux usagers et de permettre à ces derniers d'y avoir accès au sein d'un lieu agréable, fonctionnel et convivial.

## Environnement

- **Pratiques durables**

- Encadrer la gestion des déchets
  - Mettre en place des composteurs individuels / collectifs
  - Optimiser les circuits de collecte (définir des points de rassemblements, mettre en place un plan de pilotage du tri des déchets, optimiser l'extension des consignes de tri)
- Préserver les ressources
  - Identifier et Communiquer sur les bonnes pratiques à adopter (réduction de la consommation de l'eau)
  - Mettre en place des actions de sensibilisation à l'école (affiches, carnets d'information, ...)
  - Organiser des ciné-débats sur différentes thématiques
  - Moderniser les installations sanitaires dans les bâtiments publics
  - Accompagner le passage à LED de l'éclairage public
  - Renforcer la politique zéro pesticide
  - Adopter une gestion différenciée des espaces verts
- Assurer la complétude des modes d'assainissement des eaux usées
  - Intégrer l'adduction d'eau potable, l'assainissement (EU et EP) et la Gestion des milieux aquatiques dans une réflexion globale
- Accompagner les entreprises en valorisant leurs bonnes pratiques
  - Faire du bilan carbone des entreprises un critère de sélection des marchés publics (point de vigilance : cette mesure risque de pénaliser les petites entreprises)
  - S'assurer de la bonne gestion de leurs déchets
  - Réaliser un plan de communication ciblé pour sensibiliser les entreprises au développement durable

- **Espaces naturels et biodiversité**

- Accompagner les agriculteurs dans le déploiement de pratiques respectueuses de la biodiversité
  - Faciliter les synergies et mise en réseaux par exemple avec la mise en place de clubs d'agriculteurs
  - Créer des formations continues sur ces pratiques durables
  - Assurer une veille réglementaire auprès des instances européennes
  - Sensibiliser les villageois et les agriculteurs à la tonte raisonnée
  - Mettre en place des actions concrètes visant à limiter les inondations (plantation de haies, d'arbres, ...)

- Participer à la qualité des paysages par la diversification des cultures, les arbres et les haies
- Préserver les prairies
- Faire des espaces naturels une richesse pour le territoire
  - Valoriser la gestion de la biodiversité (mise en réseau et utiliser comme facteur d'attractivité)
  - Agir au niveau national : Encourager la solidarité entre les territoires urbains et ruraux, notamment sur la question de l'artificialisation des sols, par exemple via une solidarité fiscale
  - Encourager un développement raisonné de la sylviculture, réfléchir à une gestion des forêts à l'échelle communale et développer une circularité de la filière bois sur le territoire
  - Nettoyer les fonds de vallée du pays couvert, organiser des concertations sur le sujet
  - Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières
  - Encourager financièrement les propriétaires à la replantation d'arbres en suivant les conseils des Agences de la Biodiversité
  - Labelliser FSC les forêts
  - Effectuer la complétude de l'assainissement des eaux usées
- Sensibiliser les habitants
  - Labelliser la qualité de l'air et communiquer sur ce label, outil de promotion du territoire
  - Animer et développer le rucher école (Label APICité)
  - Mettre en place des sentiers de découverte des milieux naturels emblématiques de la CCPB
  - Valoriser le patrimoine naturel par des équipements de médiation
  - Mettre en place des actions de sensibilisation à l'école (affiches, carnets d'information, ...)
  - Organiser des ciné-débats sur différentes thématiques
- **Energies renouvelables**
  - Accompagner le déploiement de la méthanisation
    - Encadrer la création de nouveaux méthaniseurs privés sur le territoire
    - Développer une méthanisation adaptée au territoire par la création d'un méthaniseur public
  - Développer le photovoltaïque
    - Réaliser une étude de faisabilité sur le territoire et s'appuyer sur le conseil aux particuliers
    - Développement d'un parc photovoltaïque (projet en cours de réflexion)

- Inciter les entreprises du territoire à installer des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments (anciens et nouveaux)
- Créer des centrales photovoltaïques participatives sur les toitures des bâtiments publics
- Poser des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles ou sur les friches inexploitable
- Réfléchir à la question hydraulique
  - Réaliser des études concernant un projet d'une microcentrale hydraulique
  - Rénover les systèmes de distribution d'eau potable pour limiter les pertes

### Exemples de projets matures pour le territoire à court et plus long termes

| Intitulé du projet  | Porteur        | Maturité du projet<br>« relance »<br>(réalisé en 2021/2022)<br>ou « à faire murir » | <b>Projets prioritaires</b><br>choix à faire<br><u>collectivement par les signataires</u> qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours<br><b>(actualisation annuelle)</b> |
|---|----------------|---|---|
| <b>Economie</b>   |                |   |   |
| Projet de finalisation de la restructuration du site verrier de Meisenthal  | CCPB           | 2022  |   |
| Création d'un atelier de transformation des productions agricoles locales   | CCPB           | A faire murir   |   |
| <b>Attractivité et qualité de vie</b>                                       |                |   |   |
| Réalisation d'une étude sur les mobilités                                   | CCPB           | 2022  |   |
| Réalisation de la complétude du maillage cyclable du territoire             | CCPB           | 2022  |   |
| Réalisation d'une OPAH  | CCPB           | 2022  |   |
| Création d'un stand de tir  | CCPB           | 2022  |   |
| Déclinaison opérationnelle des orientations du projet de CLS : télémédecine | CCPB et autres | 2022  |   |
| Création d'une maison France Services                                       | CCPB           | 2022  |   |
| Complétude du déploiement du réseau THD                                     | CCPB           | 2021  |   |
| <b>Environnement</b>  |                |   |   |
| Complétude des installations d'assainissement des eaux usées                | SDEA           | 2022  |   |



|  |      |      |  |
|--|------|------|--|
| (continuité de service + Breidenbach/Legelsheim + Schwalb 2)   |      |      |  |
| Complétude des installations d'assainissement des eaux usées (Campagne ECP + Rue des Lilas + Déconnexion Rohrbach) | SDEA | 2022 |  |
| Création d'un projet d'une micro-centrale hydroélectrique  | CCPB | 2022 |  |

Chaque **projet prioritaire** fait l'objet d'une « **fiche projet** » - modèle joint (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

*Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.*

*Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'État et la Région. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés.*

*L'expression du territoire est que tous les projets communaux ont vocation à s'inscrire dans le présent PTRTE et donc de pouvoir bénéficier des dispositifs de l'Etat et de la Région. Le présent PTRTE constitue une orientation stratégique qui ne saurait écarter aucun projet au motif qu'il ne relèverait pas des axes stratégiques ici présentés. A ce titre, l'élaboration du PTRTE a été faite en associant l'ensemble des communes et plus précisément en proposant à l'ensemble des élus municipaux de contribuer à l'occasion des ateliers de travail organisés dans ce cadre (cf. annexe en fin de document).*

### 3- Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurant, décisif, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
  2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
  3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaires** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisés en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

## 4- Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
  - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
  - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
  - Identifier un référent technique.
  - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
  - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
  - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
  - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
  - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
  - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
  - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
  - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
  - Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les contacts techniques du PTRTE**

| Territoire   | Région                                | Etat                                  |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Laurent REMY<br>Directeur Général des<br>Services<br>laurent.remy@cc-<br>paysdebitche.fr<br>03 87 96 99 45 | Nom prénom<br>Fonction<br>Mail<br>Tél | Nom prénom<br>Fonction<br>Mail<br>Tél |

## 5- Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

### Comité de Pilotage

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

### Composition du comité de pilotage

Etat : Préfet de Département ou son représentant

Région : Président de Région ou son représentant

Communauté de Communes : Président ou son représentant

### • Signataires du Pacte

17 NOV. 2022

|   |  |   |
|---|--|---|
| Président de la<br>Communauté de<br>Communes du Pays de<br>Bitche                   | Président de la Région<br>Grand Est  | Préfet de la Moselle  |
| David SUCK  | Jean ROTTNER   | Laurent TOUVET  |
|  |  |  |

Reçu à la Sous-Préfecture  
de SARREGUEMINES le  
14 OCT. 2022

## 6- Annexes

- Bilan écologique du territoire



| Objectif Budget Vert  | Eléments de définitions :  | Suggestions de questions évaluatives  | Politique publique                     | Objectif stratégique   | Indicateur retenu   | Unité   |  | Source des données  |
|---|--|---|--|--|---|---|--|---|
| 1) Lutte contre le changement climatique                                  | <p>Une action est considérée comme ayant un impact positif sur la lutte contre le changement climatique quand elle contribue à stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en évitant ou réduisant les émissions de GES et / ou en améliorant l'absorption de GES par l'un des moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* produire stocker ou utiliser des énergies renouvelables</li> <li>* amélioration de l'efficacité énergétique,</li> <li>* développer une mobilité propre ou sans incidence sur le climat</li> <li>* participer à l'utilisation de matières renouvelables * développer des processus de captage et de stockage du CO2</li> <li>* mettre en place des infrastructures nécessaires à la décarbonation des systèmes énergétiques</li> <li>* Produire des combustibles propres et efficaces à partir de sources renouvelables ou neutre en carbone</li> </ul> <p>Une action est considérée comme ayant un impact négatif quand elle génère notamment des émissions importantes de gaz à effet de serre</p>                      | <p>Q1 : L'action émet des GES sur le territoire ?<br/>si non → +1 ; si oui passer à la question 2</p> <p>Q2 : L'action contribue-t-elle à réduire les émissions de GES du territoire ?<br/>Si oui → +1 ; si non → 0, -1 → passer à la question 3</p> <p>Q3 : Si l'action ne contribue pas à réduire les GES, a-t-elle un impact neutre (0) ou significatif négatif (-1) sur l'atteinte des objectifs du territoire (PCAET ou document stratégique existant sur le territoire s'il n'y a pas de PCAET) ?</p> | Limitation du changement climatique    | Réduire les émissions de GES   | 1. Émissions de gaz à effet de serre globales annuelles du territoire : global (teq CO2) et par habitant (teq CO2/hab) (+ si possible déclinaison par secteur en %) | TeqCO2 & TeqCO2 / hab   | 209 ktCO2e<br>0,2 tCO2e/hab  | <a href="https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/">https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/</a>   |
|   |  |   |  | Transition énergétique   | Réduire la consommation finale d'énergie<br>Augmenter la production d'énergie renouvelable  | 2. Consommation énergétique finale totale par secteur (électricité, gaz, pétrole, charbon)                                  | GWh  | 782 GWh   |
|   |  |   | Agriculture et alimentation durable    |  | Développement de l'agriculture biologique   | 3. Production d'énergie renouvelable globale du territoire (MWh)  | MWh (cf PCAET)   | 261000  |
|   |  |   |  | Mobilité   |   | 4. surfaces agricoles utiles du territoire en agriculture biologique ou en conversion                                       | ha   | 13337   |
|   |  |   |  |  |   | 5. Part des véhicules à faibles émissions dans les immatriculations ventes totales de véhicules pour l'ensemble des flottes | %  | 49  |
|   |  |   |  |  | 6. part modale des modes actifs   | %   | <10  | <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515510?sommaire=4516095&amp;q=donn%C3%A9es+d%C3%A9tail+recensement#consulter">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515510?sommaire=4516095&amp;q=donn%C3%A9es+d%C3%A9tail+recensement#consulter</a> |
| 2) Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels | <p>Une action est considérée comme ayant un impact positif sur l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques naturels quand elle comprend des solutions d'adaptation qui réduisent sensiblement le risque d'incidences négatives du climat actuel et de son évolution attendue sur la population, la nature ou les biens sans accroître le risque pour un territoire limitrophe.</p> <p>L'action est considérée comme ayant une incidence négative lorsqu'elle augmente le risque d'impacts négatifs sur un territoire donné.</p> <p>Exemples : mesures sur le retrait du trait de côte.</p>  | <p>Proposition 1/ Votre action contribue-t-elle à améliorer la prévention des risques naturels et à contribuer à l'adaptation au changement climatique du territoire ?</p> <p>Proposition 2/ : Compte tenu de la violence des événements climatiques, votre action a-t-elle intégré les facteurs de risque naturels notamment concernant la présence de cours d'eau, montagnes, zones très urbanisées, espaces forestiers ? oui (+1), peut-être (0), non (-1)</p>   | Prévention des risques                 | Réduire la vulnérabilité et les risques physiques du changement climatique, faire émerger des opportunités | 7. Nombre d'habitants situés dans une zone à risque (sous réserve)  | 5583  | <a href="https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/acceder-aux-indicateurs-enjeux">https://www.georisques.gouv.fr/articles-risques/acceder-aux-indicateurs-enjeux</a><br>Population dans EAIP cours d'eau: 5583<br>Dans zone retrait gonflement des argiles: 0 |   |
|   |  |   |  |  | 8. Part des installations de traitements des eaux usées non compatibles avec les normes européennes   | %   | 15   | <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>   |
|   |  |   |  |  | 9. Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire  | %   |  | Collectivité ou syndicat départemental – SDEA   |
| 3) Gestion de la ressource en eau   | <p>Une action est considérée comme ayant un impact positif sur la gestion de la ressource en eau quand elle permet d'assurer le bon état des masses d'eau (surface, souterraines) ou à prévenir la détérioration des masses d'eau lorsqu'elles étaient déjà en bon état :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* protéger l'environnement du rejets d'eaux urbaines résiduelles ou d'eaux industrielles usées</li> <li>* Faire en sorte que l'eau ne contienne ni micro-organisme ou parasites potentiellement dangereux pour la santé humaine</li> <li>* améliorer la gestion et l'efficacité de la gestion de l'eau en favorisant une utilisation durable (réutilisation, diminution du rejet des polluants ...).</li> <li>* protéger, préserver ou restauration des milieux marins.</li> </ul> <p>Une action est considérée comme négative si elle contribue à une dégradation de l'état des masses d'eau et des eaux marines.</p>  | <p>L'action a-t-elle un impact positif sur la qualité de l'eau au niveau local et/ou sur la réduction de sa consommation ? oui (+1), peut-être (0), non (-1)</p>  | Eau                                    | Réduire les consommations d'eau  | 10. Part de rivières en bon état écologique   | 25  | <a href="https://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Agriculture/MISEN/PAOT-Moselle-2019-2021">https://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Environnement/Agriculture/MISEN/PAOT-Moselle-2019-2021</a>          |   |
|   |  |   |  |  | 11. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant  | kg/hab/an   | 462,34   | Collectivité ou syndicat départemental<br>Rapport d'activité Système 2019 sur l'année 2018  |
| 4) Économie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques  | <p>Une action est considérée comme ayant un impact positif pour la transition vers une économie circulaire et à la prévention des risques technologiques quand :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* elle utilise des ressources durables et naturelles dans le cadre de la production</li> <li>* Elle limite la consommation d'énergie dans le processus de production</li> <li>* augmente la durabilité, réparabilité ou réutilisabilité des produits en particulier dans le cadre d'activités de conception et de fabrication.</li> <li>* Préviend ou réduit la production de déchets</li> <li>* limite ou diminue l'utilisation de substances dangereuses ou extrêmement préoccupantes.</li> <li>* contribue à la création et au développement de filières de recyclage et de réutilisation des déchets pour un autre procédé.</li> </ul> <p>Une action est considérée comme négative quand elle conduit à une inefficacité significative de l'utilisation des matières ou si elle entraîne une augmentation notable de la production, incinération ou élimination des déchets.</p> | <p>Votre action contribue-t-elle aux nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire ? oui (+1), peut-être (0), non (-1)</p>   | Économie circulaire et circuits courts | Réduire la production de déchets   |   |   |  |   |

|   |  |  |  |   |  |   |
|---|--|--|--|---|--|---|
| <p><b>5) Lutte contre les pollutions</b></p>  | <p>Une action est considérée comme ayant un impact positif à la lutte contre les pollutions lorsqu'elle contribue de manière substantielle à la protection de l'environnement contre la pollution:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>° en prévenant ou, lorsque cela s'avère impossible, en réduisant les émissions de polluants dans l'air, l'eau ou le sol, autres que les gaz à effet de serre</li> <li>° en améliorant les niveaux de qualité de l'air, de l'eau ou des sols dans les zones, tout en réduisant au minimum toute incidence négative sur la santé humaine et l'environnement</li> <li>° en prévenant ou réduisant au minimum toute incidence négative de la production, de l'utilisation ou de l'élimination de substances chimiques sur la santé humaine et l'environnement; d) en nettoyant les dépôts sauvages de déchets et autres formes de pollution; ou e) en facilitant l'une des activités énumérées aux points a) à d) du présent paragraphe, conformément à l'article 16.</li> </ul> <p>Une action est considérée comme négative quand elle conduit à une augmentation significative des émissions de polluants, l'air, l'eau et le sol par rapport à la situation antérieure au lancement de l'action.</p>  | <p>Q1 : L'action est-elle émettrice de pollution : si non → +1 si oui : Q2<br/> Q2 : L'action contribue-t-elle à réduire la pollution du territoire ? oui → +1 si non → 0, -1 → voir Q3<br/> Q3 : Si l'action ne contribue pas à réduire la pollution, a-t-elle un impact neutre (0) ou significatif négatif (-1) sur l'atteinte des objectifs du SRADDET ou autre document programmatique local en la matière ?</p> | <p>Prévention des risques, notamment santé environnementale</p> <p>réduire les émissions de polluants atmosphériques</p> | <p><b>12. inventaire territorial d'émissions de polluant (émissions annuelles de SO2 / Nox / COV / PM2,5 / NH3 (tonnes)</b></p>                           | <p>PM2,5 : 151<br/> Nox : 349<br/> COVM : 472<br/> NH3 : 419<br/> SO2 : 30</p> | <p><a href="https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/">https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/</a><br/> <a href="https://observatoire.atmo-grandest.eu/cartes-interactives/">https://observatoire.atmo-grandest.eu/cartes-interactives/</a></p>   |
| <p><b>6) Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers</b></p> | <p>Une action est considérée comme ayant une contribution significative à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes lorsqu'elle contribue considérablement à protéger, conserver ou restaurer la biodiversité et à assurer le bon état des écosystèmes ou à protéger les écosystèmes qui sont déjà en bon état, par le fait de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>° conserver la nature et la biodiversité, y compris par la mise en place d'un état favorable de conservation des habitats naturels et semi-naturels et des espèces,</li> <li>° utiliser et gérer les terres de manière durable, notamment par une protection suffisante de la biodiversité des sols, la neutralité en matière de dégradation des terres et l'assainissement des sites contaminés et la lutte contre l'artificialisation des sols.</li> <li>° mettre en œuvre des pratiques agricoles durables, notamment celles qui contribuent à renforcer la biodiversité ou à enrayer ou prévenir la dégradation des sols et des autres écosystèmes,</li> <li>° gérer les forêts de façon durable, y compris par des pratiques et l'utilisation des forêts et des terrains boisés qui contribuent à améliorer la biodiversité ou à enrayer ou prévenir la dégradation des écosystèmes,</li> </ul> <p>Une action est considérée comme négative quand elle est fortement préjudiciable au bon état et à la résilience des éco-systèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces.</p> | <p>L'action contribue-t-elle à la préservation, à travers la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles, de la biodiversité oui (+1), peut -être (0), non (-1)</p>   | <p>Préservation de la biodiversité</p> <p>restaurer et renforcer la biodiversité végétale et animale</p>                 | <p><b>13. Qualification du patrimoine naturel : Part du territoire recensé en ZNIEFF de type II / de type I (sous réserve)</b></p> <p>%</p>               | <p>68,5</p>  | <p><a href="https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home">https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home</a><br/> &gt; Cartographie interactive &gt; Environnement &gt; Protection environnementale &gt; Part des ZNIEFF de type 1<br/> <a href="https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home">https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home</a><br/> &gt; Cartographie interactive &gt; Environnement &gt; Protection environnementale &gt; Part des ZNIEFF de type 2</p> |
| <p><b>7) Impact sociétal</b></p>  | <p>Une action est considérée comme ayant un impact sociétal positif quand elle agit sur les leviers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>° elle permet le maintien et la création d'emplois et l'accès à la formation dans des filières de production durables (filières vertes, économie circulaire, ESS, économie de la fonctionnalité, sans risque de verrouillage technologique à long terme ...).</li> <li>° elle renforce la proximité des habitants d'un territoire avec les principaux services publics (transports publics, santé, éducation, culture, sécurité ...)</li> <li>° elle contribue à la cohésion sociale (citoyenneté, accompagnement socio-professionnel, réduction des inégalités...)</li> </ul> <p>Une action est considérée comme négative quand elle va à l'encontre des orientations des politiques de cohésion sociale et territoriales menées localement. Cela peut s'apparenter par exemple à la suppression nette d'emplois locaux, à la suppression de services publics locaux ou de réseaux de transports en commun accessibles au plus grand monde.</p>   | <p>L'action a-t-elle des conséquences positives en matière de cohésion sociale, d'attractivité et de bien-être sur le territoire ?<br/> oui → +1 / si non → 0, -1</p>  | <p>Lutte contre l'artificialisation des sols</p> <p>Réduire le rythme d'artificialisation des sols</p>                   | <p><b>14. Part du territoire artificialisé</b></p> <p>% d'évolution de terres artificialisées vs. terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières</p> | <p>6,4</p>   | <p><a href="https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/">https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/</a></p>  |



- Exemples de fiches projet des projets prioritaires

| Economie  |
|---|
| Projet de finalisation de la restructuration du site verrier de Meisenthal  |
| Création d'un atelier de transformation des productions agricoles locales   |
| Attractivité et qualité de vie  |
| Réalisation d'une étude sur les mobilités   |
| Réalisation de la complétude du maillage cyclable du territoire   |
| Réalisation d'une OPAH  |
| Création d'un stand de tir  |
| Déclinaison opérationnelle des orientations du projet de CLS : télémédecine   |
| Création d'une maison France Services   |
| Complétude du déploiement du réseau THD   |
| Environnement   |
| Complétude des installations d'assainissement des eaux usées (continuité de service + Breidenbach/Legelsheim + Schwalb 2) |
| Complétude des installations d'assainissement des eaux usées (Campagne ECP + Rue des Lilas + Déconnexion Rohrbach)        |
| Création d'un projet d'une micro-centrale hydroélectrique   |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Projet de finalisation de la restructuration du site verrier de Meisenthal**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : MEISENTHAL

### **Descriptif du projet**

En collaboration avec la commune de Meisenthal qui a profité du projet de requalification du site verrier pour revoir l'organisation fonctionnelle des circulations de son centre bourg, la Communauté de Communes souhaite compléter l'offre d'accueil sur 3 volets complémentaires mais indispensables.

### 1- Restructuration de l'offre d'hébergement du centre d'accueil

Véritable outil nécessaire au fonctionnement du site verrier, il permet d'accueillir des étudiants en école d'art, des stagiaires ou des artistes en résidence. Cet hébergement aujourd'hui obsolète mérite un vaste chantier de remise aux normes afin de garantir un accueil de qualité. Qu'il s'agisse de la production verrière ou artistique au sein du CADHAME, l'opportunité de disposer d'un lieu d'hébergement à proximité du site est un atout fondamental sur le fonctionnement de celui-ci.

### 2. Espace commercial partagé

Ce projet constitue le pendant de la boutique du site verrier et permettra de promouvoir toutes les productions locales (agricoles, artistiques, artisanales) qui ne pourront pas trouver leur place dans la ligne éditoriale de la boutique principale. Lieu de rencontre pour les touristes et les habitants cet espace se voudra la vitrine du Pays de Bitche. Son mode de gestion sera aussi innovant par son caractère participatif lui rendant ainsi un aspect attractif particulier.

### 3. Place Emile Gallé

Cet aménagement complémentaire de ceux portés par la commune permettra, au-delà d'un simple parking de débiter la médiation au travers des perspectives créées en direction du site verrier et de la communication spécifique que nous souhaitons mettre en avant. A titre d'exemple cet espace pourrait servir, dans le prolongement de l'espace commercial partagé, à présenter le Pays de Bitche, son histoire, ses atouts, sa culture. La Place Gallé est aujourd'hui le premier élément vu par le touriste qui s'avance vers le site. Un traitement particulier de cet espace au travers d'aménagements qualitatifs à l'image de l'ensemble du projet sera effectué.

### **Impact socio-économique et environnemental**

Valorisation des productions locales

Accueil touristique

Hébergement des élèves en écoles d'art, designers, stagiaires, étudiants

### **Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

Après avoir investi globalement plus de 16 millions d'euro sur le site verrier de Meisenthal il appartient au territoire de faire sa promotion via cet outil et la vitrine qu'il procure. Les premiers retours de fréquentations étant largement supérieurs aux attentes il y a lieu de renforcer encore d'avantage l'offre tant sur les productions locales que sur les éléments de marketing territorial.

Le second volet relatif à l'hébergement devient aujourd'hui une nécessité afin de permettre au CIAV d'accueillir les stagiaires, étudiants, élèves en écoles d'art, designers, etc dans de bonnes conditions. Les hébergements privés aux alentours sont régulièrement complets compte tenu de la riche production culturelle du site. Un besoin de disposer d'hébergement en propre de qualité est donc impératif au fonctionnement du site verrier.

Les aménagements extérieurs ont vocation à garantir un accueil de qualité, organisé et permettant aux visiteurs de disposer d'espaces confortables pour l'accès au site verrier. Ce projet s'inscrit dans l'aménagement global du centre bourg de Meisenthal co-porté avec la commune.

### **Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Site verrier, Producteurs locaux, artistes locaux, artisans locaux, associations, office de tourisme, ...

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : fin 2023

Date de délibération sur le projet : 04 mars 2021

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €                   | %  | Commentaire |
|--|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                 | 440 325,00          | 31 |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti | 980 160,00          | 69 |             |
| <input type="checkbox"/> Autres              |                     |    |             |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>1 420 485,00</b> |    |             |

| Financements  | €                   | %  | Commentaire |
|---|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance              |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation           |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique | 426 145,00          | 30 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                         |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région              | 355 121,00          | 25 |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département         | 355 121,00          | 25 |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité             |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public       |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé        |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement     | 284 098,00          | 20 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                       | <b>1 420 485,00</b> |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Création d'un atelier de transformation des productions locales**

**Action relevant d'un programme ou d'un contrat**

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

**Orientations / thématiques / priorités stratégiques**

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Moulin d'Eschviller

**Descriptif du projet**

Une réflexion est engagée sur la mise en place d'un atelier de découpe et de transformation de viande et autres produits agricoles afin de soutenir notamment les activités d'élevage basées sur des systèmes herbagers.

Le PNR et les chambres d'agriculture ont notamment dressé un état des lieux de l'environnement actuel de la transformation de viande sur le territoire. Actuellement, deux

structures proposent des services de prestations aux agriculteurs : découpe à l'abattoir de Haguenau, découpe et transformation froide (saucisserie, viande hachée...) à Sarrebourg.

Un nouvel atelier devra être complémentaire des outils existants en proposant des services différents et de qualité ainsi que des tarifs similaires à ceux du marché.

31 agriculteurs ont manifesté leur intérêt à l'échelle du PNR pour la mise en place d'un atelier. Pour répondre aux besoins, l'atelier devra être multi-espèces et certifié en agriculture biologique.

L'étude de faisabilité a été réalisée sur la base d'un volume de 100 tonnes équivalent carcasse traitées par an correspondant aux besoins exprimés par les éleveurs à 2 ans. L'étude porte sur différents aspects : technique, économique, réglementaire et juridique.

Un programme technique a été défini sur la base des besoins exprimés par les éleveurs ayant participé à l'enquête et avec l'hypothèse d'un atelier agréé CE.

Les besoins pour le local sont : Surface de 200 à 250 m<sup>2</sup>, accès de plain-pied, accès possible sur 3 côtés pour différencier les flux (produits entrants, produits sortants et personnes), aménagé et équipé pour une activité agro-alimentaire

A ce volet « viande » viendra s'ajouter un volet « transformation de produits divers » permettant la production de conserves et la transformation de produits de type fruitiers ou maraichers.

Le projet s'inscrira en parallèle d'une expérimentation qui sera lancée sur des terrains agricoles communautaires permettant d'ouvrir la possibilité à de jeunes exploitants de s'installer afin de lancer leur activité (sous forme de pépinière d'entreprise) puis d'envisager l'installation définitive lorsque leur modèle aura été éprouvé.

Un chantier d'insertion dédié à la culture maraichère viendra compléter le projet ainsi que des programmes de formation professionnelle.

### **Impact socio-économique et environnemental**

Valorisation des productions agricoles locales

Aide à l'installation de jeunes agriculteurs ou en reconversion

Insertion sociale et lutte contre les exclusions

Formation professionnelle

Accueil touristique sur le site d'Eschviller

### **Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

Le modèle économique dominant repose trop souvent sur la concurrence et la compétition. Il favorise la course aux profits et l'accaparement des ressources. Il relègue au 2nd plan la question des droits humains entraînant la mise en concurrence des travailleurs et des producteurs exploités et précarisés, détruisant les liens sociaux, les solidarités et nos écosystèmes.

Le projet que souhaite porter l'intercommunalité se veut totalement intégré depuis le producteur jusqu'au consommateur en passant par l'opérateur qui procèdera à la transformation des produits agricoles. La dimension sociale du projet lui confère un aspect encore plus fort par les enjeux de remettre l'homme au milieu du système de production.

### **Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Producteurs locaux, artisans locaux, associations, Département, Région, Etat, Office de tourisme, ...

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2023

Fin prévisionnelle des travaux : fin 2024

Date de délibération sur le projet : à venir

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €                   | %  | Commentaire           |
|--|---------------------|----|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                 | 200 000,00          | 13 |                       |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti | 1 200 000,00        | 80 |                       |
| <input type="checkbox"/> Autres              | 100 000,00          | 7  | Etudes de faisabilité |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>1 500 000,00</b> |    |                       |

| Financements  | €                   | %  | Commentaire |
|---|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance              |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation           |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique | 600 000,00          | 40 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                         |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région              | 600 000,00          | 40 |             |
| <input type="checkbox"/> Département                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité             |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public       |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé        |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement     | 300 000,00          | 20 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                       | <b>1 500 000,00</b> |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Etude sur les mobilités**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### Descriptif du projet

La mobilité est désormais une question centrale de la planification et de l'aménagement du territoire. Les pratiques de déplacements sont considérées comme des éléments structurants du développement territorial, au même titre que le développement des activités économiques, les politiques du logement et d'équipement, la préservation des milieux...



Ecarté des principaux centres urbains du Grand Est le Pays de Bitche a la nécessité de disposer de réseaux et de modes de déplacement lui permettant l'accès aux principaux pôles d'activité et d'emploi alentours.

Aussi, est-il nécessaire d'engager rapidement une vaste étude du les déplacements et les mobilités des habitants du Pays de Bitche afin de définir un plan d'action et d'investissement de désenclavement du territoire notamment concernant la ligne ferroviaire Bitche - Niederbronn.

#### **Impact socio-économique et environnemental**

Lutter contre l'exclusion par la mobilité et améliorer l'accessibilité PMR de l'offre de transport  
Penser l'aménagement du territoire et son développement en intégrant la question des déplacements et de l'accessibilité

Assurer la desserte des principaux pôles d'attraction du territoire (zones d'activités, services publics, commerces, ...)

Réduire l'accidentologie routière

Favoriser un basculement vers les modes actifs en lien avec la compétence santé de la CC (marche, vélo)

Renforcer la performance et donc l'usage de l'offre de transport public, notamment en assurant une meilleure coordination entre les différentes offres (internes et externes au Pays de Bitche)

Favoriser et soutenir l'évolution vers un parc automobile plus propre dans sa composition comme dans ses usages

Susciter et accompagner les changements de comportements

#### **Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

A l'heure où le modèle économique du transport public, déjà fragile, est malmené par les effets de la crise sanitaire, un certain nombre d'acteurs économiques et politiques ont entrepris de s'interroger sur l'opportunité pour la CC de devenir AOM. La mobilité est à ce titre un enjeu clé du monde rural et du Pays de Bitche en particulier.

Devenir AOM permet ainsi de devenir acteur dans cette thématique fondamentale pour le Pays de Bitche.

Néanmoins pour parvenir à identifier les besoins et les capacités des différentes AOM il est nécessaire d'engager rapidement une étude globale sur le sujet.

#### **Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Etat, Région, Département, CC, collectivités et usagers

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Date de délibération sur le projet : 4 mars 2021 prise de compétence mobilité

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €         | %   | Commentaire |
|--|-----------|-----|-------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                 |           |     |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |           |     |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 90 000,00 | 100 | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>               |           |     |             |

| Financements  | €         | %  | Commentaire |
|---|-----------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance          |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation       |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL classique        |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                     |           |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région          | 63 000,00 | 70 |             |
| <input type="checkbox"/> Département                |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité         |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public   |           |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé    |           |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement | 27 000,00 | 30 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                   | 90 000,00 |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Edouard STRASSEL

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : edouard.strassel@cc-paysdebitche.fr

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Réalisation de la complétude du maillage cyclable du territoire**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### Descriptif du projet

Permettre :

1- aux habitants du secteur du Pays de Bitche d'accéder en vélo aux zones d'activité et aux principaux sites touristiques

2- aux collégiens l'accès aux collèges

3- aux touristes français mais aussi allemands frontaliers d'accéder aux sites touristiques via les pistes cyclables existantes réalisées entre 2009 et 2015 portant le nom de Vent dans le Dos reliant Saint Louis lès Bitche à Pirmasens en Allemagne.

### **Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

L'offre existante de pistes et d'itinéraires sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ne permet pas d'avoir des liaisons suffisantes et adaptées aux différents sites du territoire (touristiques, commerciaux, zones d'activités, entreprises, sports et loisirs). Il est donc indispensable de réaliser différentes jonctions et circuits permettant d'offrir un véritable potentiel de liaisons cyclistes. Les nouveaux tracés permettront également de relier le territoire aux EPCI voisins ainsi que vers nos voisins allemands.

L'enjeu est de couvrir le territoire d'une offre de pistes et d'itinéraires cyclables cohérente et complète.

Le territoire de la CC du Pays de Bitche est rural et comporte 46 communes sur 588.89 km<sup>2</sup>. L'habitat est diffus. L'Ouest est dit « découvert », avec une agriculture sur des collines (plateau lorrain), l'Est est dit « couvert », avec des forêts, des montagnes basses (Vosges-du-Nord) et habitat moins dense.

Le territoire de la Communauté de Communes est peu dense, 59 hab/km<sup>2</sup>. La majorité de la population se situe à l'ouest et au centre (~14 hab/km<sup>2</sup> à l'est).

30 écoles maternelles/primaires.

4 établissements du secondaire (3 collèges & 1 lycée).

1 établissement privé du primaire au secondaire.

Les déplacements domicile-travail : 26% des actifs travaillent dans leur commune de résidence. La part modale vélo représente 1,1%, la marche 5,7% et la voiture 89,7%. La quasi-totalité des ménages est motorisée (13248 foyers ont au moins une voiture).

Le développement de la mobilité douce est inclus dans PLUi à travers l'OAP n°8.

Entre 2010 et 2019, en moyenne 221 000€ affectés par an par la CC du Pays de Bitche soit 6.4€/hab/an pour le développement des pistes cyclables.

La Communauté de Communes du Pays de Bitche dispose déjà de la compétence en matière de Pistes Cyclables.

Elle a également délibéré en faveur de la prise de la compétence en matière de mobilité et devient Autorité organisatrice de la mobilité « locale » à partir de juillet 2021 comme l'autorise la loi.

Le territoire essentiellement concerné par ce projet est l'ancien Pays du Verre et du Cristal, avec les communes de Lemberg, Enchenberg, Montbronn, Goetzenbruck, Saint-Louis-lès-Bitche, Meisenthal et Soucht. Il s'agit de la zone du Pays de Bitche la plus densément peuplée.

Ainsi, la densité y est de plus du double de celle du reste du Pays de Bitche dans son ensemble (59 hab/km<sup>2</sup>).

Le nombre d'emplois existants sur place est aussi plus important qu'ailleurs, notamment du fait de la présence de plusieurs industries (Verrissima à Goetzenbruck, Cristallerie Hermès à Saint-Louis-lès-Bitche – qui à elle seule emploie environ 400 personnes).

Cet ouvrage est notamment destiné à permettre le déplacement cyclable et notamment à rallier aisément les lieux d'emplois du territoire (zones artisanales de Montbronn, Lemberg et Goetzenbruck, cristallerie de Saint-Louis, ...) mais aussi de permettre aux usagers l'accès aux zones d'activités économiques, touristiques, de sport et de loisirs via la mobilité douce.

Il permettra aussi aux collégiens, lycéens d'accéder aux établissements.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Etat, Région, Département, CC, Communes Allemandes

• **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Date de délibération sur le projet :

• **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €                   | %  | Commentaire |
|--|---------------------|----|-------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> VRD      | 3 510 000,00        | 94 |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 200 000,00          | 6  | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>3 710 000,00</b> |    |             |

| Financements  | €                   | %  | Commentaire                    |
|---|---------------------|----|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance          |                     |    |                                |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation       |                     |    |                                |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL classique        |                     |    |                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat autres     | 1 484 000,00        | 40 | Plan Vélo et mobilités actives |
| <input type="checkbox"/> Europe                     |                     |    |                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région          | 742 000,00          | 20 |                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département     | 742 000,00          | 20 |                                |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité         |                     |    |                                |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public   |                     |    |                                |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé    |                     |    |                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement | 742 000,00          | 20 |                                |
| <b>Montant total des recettes</b>                   | <b>3 710 000,00</b> |    |                                |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Réalisation d'une OPAH**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : PVD notamment

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### **Descriptif du projet**

La Communauté de Communes est compétente dans la politique de l'habitat et du cadre de vie. Le territoire est caractérisé par une dynamique démographique limitée, un parc de résidences principales vieillissant engendrant des besoins en réhabilitation, notamment de rénovation thermique, une vacance notable, une part de logements indignes et dégradés, un marché à l'accession peu dynamique, des logements anciens peu adaptés au maintien à domicile des personnes âgées et enfin par un parc locatif réduit dont une part limitée de logements HLM et conventionnés dans le parc privé.

Face à ces constats la CC s'est engagée avec l'ANAH dans le protocole « Habiter mieux » depuis 2015 dans l'objectif d'amplifier l'action publique dans le domaine de l'amélioration de l'habitat privé.

Compte tenu des résultats très encourageants du dispositif et dans la continuité des réflexions engagées dans le cadre du PCAET et du PLUI, la CC a souhaité s'engager dans un diagnostic plus précis et d'une étude lui permettant de définir les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour répondre à l'ensemble des enjeux d'amélioration de l'habitat et plus particulièrement sur le parc privé.

La CC a ainsi commandité en 2019 une étude pré-opérationnelle en vue d'un conventionnement pour la mise en œuvre d'une OPAH. Cette étude est sur le point d'être achevée.

Avec l'opportunité pour la ville de Bitche de disposer du programme PVD des compléments devront être apportés pour orienter le futur périmètre d'ORT vers une opération de type OPAH-RU.

Une fois l'étude pré-opérationnelle validée avec la localisation des enjeux en matière d'habitat et la spécificité relative au périmètre ORT prise en compte, il s'agira de conventionner cette OPAH et d'animer la démarche avec l'appui d'un bureau d'études.

#### **Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

Il est notamment nécessaire de répondre aux fragilités du territoire suivantes :

Stagnation démographique,

Vieillesse de la population

Desserrement des ménages

Répartition atypique des catégories socio-professionnelles

Mobilité

Taux d'emploi faible sur le lieu de résidence (dépendance des bassins d'emplois à proximité)

Fragilité de certains ménages

Niveau de revenus des ménages

Vacance commerciale importante dans les pôles de vie

Qualité et caractéristiques du parc résidentiel principal et secondaire

Précarité énergétique dans les résidences principales

Logements indignes

#### **Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Etat, Région, Département, CC

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2024

Date de délibération sur le projet : 26 mai 2021 - PVD

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €                 | %   | Commentaire |
|--|-------------------|-----|-------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                 |                   |     |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |                   |     |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 100 000,00        | 100 | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>100 000,00</b> |     |             |

| Financements   | €                 | %  | Commentaire                   |
|--|-------------------|----|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance                   |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation                |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL classique                 |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                         |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Europe                              |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Région                              |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Département                         |                   |    |                               |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité                  |                   |    |                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public | 65 000,00         | 65 | ANAH + Banque des Territoires |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé             |                   |    |                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement          | 35 000,00         | 35 |                               |
| <b>Montant total des recettes</b>                            | <b>100 000,00</b> |    |                               |



## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Création d'un stand de tir**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### **Descriptif du projet**

L'ambition de la construction d'un stand de tir à Bitche est de mettre en œuvre un projet permettant une homologation au niveau régional avec une capacité d'accueil de manifestations sportives accrue (envergures de 400 tireurs plus encadrement).

Ce projet permettra aussi de disposer d'équipements de qualité pour les entraînements des sportifs locaux et futurs sportifs de haut niveau ainsi que d'accueillir des publics éloignés de la

pratique du tir comme des scolaires en initiation, des touristes en séjours au Pays de bitche ne connaissant pas ces disciplines ou des personnes en situation de handicapés.

Il sera composé de : 30 postes à 10 m, 25 postes à 25 m, 25 postes à 50 m, 1 à 2 postes à 100 m, un cinétir et l'ensemble des équipements annexes (club house, vestiaires, sanitaires, administration, armurerie et rangements).

#### Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?

Le projet répond de la nécessité pour l'intercommunalité de soutenir la pratique sportive de haut niveau au travers d'une politique engagée et volontaire depuis l'initiation jusqu'à la compétition.

Le Club qui sera support de ce projet dispose d'une expérience qu'il n'est plus nécessaire de démontrer par sa capacité à fournir au Pays les meilleurs athlètes nationaux et notamment plusieurs champions de France, d'Europe et du monde ainsi qu'un certain nombre de sportifs qualifiés pour les Jeux Olympique.

Cette porte d'entrée est vectrice d'attractivité et de visibilité du territoire bien au-delà du simple aspect sportif. Ainsi avec un massif forestier parmi les plus important de France, le Pays de Bitche connaît une grande attractivité pour la pratique de la chasse. A ce titre le projet s'accompagne d'un espace de cinétir destiné à permettre l'entraînement en conditions réelles des chasseurs mais aussi des forces de l'ordre et des militaires par exemple. Le projet répond ainsi en plus des enjeux locaux à vocation sportive à des enjeux touristiques, la chasse correspondant à un fort potentiel notamment hivernal pour les lieux d'hébergement et de restauration.

#### Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?

Etat, Région, Département, CC, Association d'Escrime et de Tir du Pays de Bitche

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2023

Date de délibération sur le projet : 4 mars 2021 définition de l'intérêt communautaire

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement              | €                   | %  | Commentaire        |
|---|---------------------|----|--------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> VRD                 | 343 000,00          | 8  |                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti | 3 055 000,00        | 75 |                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres              | 702 000,00          | 17 | MOE et équipements |
| <b>Montant total du projet</b>                          | <b>4 100 000,00</b> |    |                    |

| Financements  | €                   | %  | Commentaire |
|---|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance              |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation           |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique | 1 230 000,00        | 30 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                         |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région              | 820 000,00          | 20 |             |
| <input type="checkbox"/> Département                    | 820 000,00          | 20 |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité             |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public       |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé        |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement     | 1 230 000,00        | 30 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                       | <b>4 100 000,00</b> |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Création d’une maison France Services**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d’industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l’économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : BITCHE

### **Descriptif du projet**

En rassemblant plusieurs services dans un seul et même lieu, la Communauté de Communes cherche à simplifier la relation des usagers aux services publics. L'ambition de la collectivité est également que ce lieu devienne un espace de vie sociale favorisant l'inclusion et la sociabilisation. Pour créer ce nouveau tiers-lieu, les partenaires locaux (institutionnels, associatifs, représentant des usagers,...) seront associés lors d'ateliers participatifs, dans le cadre d'un projet social de territoire.

Ce projet de maison France Services se situera à Bitche dans un bâtiment de l'ensemble administratif Aynié (anciennement bâtiment Syntalor)

### Impact socio-économique et environnemental

Si la dématérialisation des services publics, dans le cadre d'Action Publique permet l'accès aux démarches administratives pour une majorité d'utilisateurs, elle exclut également une partie de la population éloignée des usages d'internet.

L'objectif de la mise en place de ce projet France Services est aussi d'accompagner ces personnes en difficulté dans leurs démarches en ligne (simulation d'allocations, demande de documents en ligne) et de les former à l'utilisation d'outils numériques (création d'une adresse mail, impression ou numérisation de pièces pour un dossier administratif).

En plus de rapprocher l'utilisateur du service public dont il a besoin et ainsi lui éviter des déplacements coûteux et polluants, l'objectif est de lui offrir de nouveaux services et tout particulièrement dans le domaine social avec pour cible les personnes les plus éloignées des facilités d'usage du service public.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

DGFIP, CAF, Assurance Maladie, Assurance Retraite, Agence nationale des titres sécurisés, Pôle Emploi, La Poste, MSA, Point Justice, ...

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Date de délibération sur le projet : à venir

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement    | €                   | %  | Commentaire |
|---|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                  |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti  | 2 835 927,26        | 87 |             |
| <input type="checkbox"/> Autres (acquisition) | 430 000,00          | 13 |             |
| <b>Montant total du projet</b>                | <b>3 265 927,26</b> |    |             |

| Financements  | €                   | %  | Commentaire |
|---|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance              |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation           |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique | 900 000,00          | 27 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                         |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région              | 600 000,00          | 18 |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département         | 600 000,00          | 18 |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité             |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public       |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé        |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement     |                     | 37 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                       | <b>3 265 927,26</b> |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT et FOCTIONNEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : HALLER Anne, chargée de mission santé

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [anne.haller@cc-paysdebitche.fr](mailto:anne.haller@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Déploiement de la Télémédecine sur le territoire de la Communauté de communes**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### **Descriptif du projet**

Faciliter l'accès pour les usagers à la télémédecine. Associer les professionnels de santé à la démarche à la hauteur de leurs besoins et de leurs souhaits d'implication. Développement du dossier patient pour la coordination dans la prise en charge. Mise à disposition de matériel connecté, accompagnement à la formation numérique.

### Impact socio-économique et environnemental

Maillage territorial au niveau de la santé. Coordination entre les professionnels de santé. Sensibilisation aux pratiques coordonnées. Développement de nouvelles professions : IDE asalée, IPA, assistantes médicales, professionnels de l'activité physique adaptée... Contribue à l'attractivité du territoire.

#### Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?

Territoire en zone prioritaire pour l'accès aux soins

#### Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?

Région, Pulsy, TSD

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : Fin 2023

Date de délibération sur le projet : 2<sup>ème</sup> trimestre 2022

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €          | % | Commentaire |
|--|------------|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                 |            |   |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |            |   |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 300 000,00 |   |             |
| <b>Montant total du projet</b>               |            |   |             |

| Financements  | €          | %   | Commentaire   |
|---|------------|-----|---|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance                        |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation                     |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL classique                      |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                              |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Europe                                   |            |     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région                        | 300 000,00 | 100 | A définir selon l'avancement du CLS et des autres actions à entreprendre dans le cadre de la télémédecine |
| <input type="checkbox"/> Département                              |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité                       |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public : ARS GRAND EST |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé                  |            |     |   |
| <input type="checkbox"/> Autofinancement                          |            |     |   |
| <b>Montant total des recettes</b>                                 | 300 000,00 |     |   |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Complétude du déploiement du réseau THD**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### Descriptif du projet

Le réseau FTTH de la Communauté de Communes du Pays de Bitche compte actuellement environ un peu plus de 18.100 prises. La quasi-totalité du réseau a été déployée dans le cadre d'un marché de conception-réalisation confié à l'entreprise Tutor en mars 2009. Les travaux de réseau se sont achevés en 2013, 17.822 prises ont été déployées dans le cadre du marché Tutor. Le reste des prises a été installé au fur et à mesure de constructions nouvelles isolées ou dans le cadre de lotissements par exemple.

Selon l'étude réalisée en 2012 par Tutor, pour avoir un territoire 100% fibre, il reste 270 bâtiments à raccorder au réseau THD de la Communauté de Communes. 1,5% des bâtiments du territoire ne sont donc pas desservis par la fibre. Il s'agit de constructions isolées ou regroupées en hameau distantes de plusieurs centaines de mètres et jusqu'à 5 km du réseau existant. Les 270 constructions non raccordées sont réparties sur 32 communes sur les 46 que compte la Communauté de Communes.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

Assurer une couverture numérique en THD sur 100% du territoire.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Etat, Région, CC

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Date de délibération sur le projet :

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €                   | %  | Commentaire |
|--|---------------------|----|-------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> VRD      | 4 633 911,09        | 93 |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 350 000,00          | 7  | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>4 983 911,09</b> |    |             |

| Financements  | €                   | %  | Commentaire |
|---|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance              |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation           |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique | 1 495 000,00        | 30 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                         |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région              | 1 495 000,00        | 30 |             |
| <input type="checkbox"/> Département                    |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité             |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public       |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé        |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement     | 1 643 911,09        | 40 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                       | <b>4 633 911,09</b> |    |             |



## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d’Ouvrage**

Nom : Syndicat Départemental d’Eau et d’Assainissement d’Alsace Moselle

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 256 70115 200025

RIB :

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président de la commission locale du Pays de Bitche du SDEA

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : THIERIOT Marc

Téléphone du référent : 03 88 19 29 84

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr) [marc.thieriot@sdea.fr](mailto:marc.thieriot@sdea.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet :

**Complétude des installations d’assainissement des eaux usées (continuité de service + Breidenbach/Lengelsheim + Schwalb 2)**

Action relevant d’un programme ou d’un contrat :

POCE

Territoire d’industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : 11ème programme AERM

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l’économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Breidenbach/Lengelsheim + Schwalb

### **Descriptif du projet**

Réalisation des travaux nécessaires à garantir la continuité du service public d’assainissement des eaux usées sur le périmètre de la commission locale ainsi que la réalisation des travaux sur les communes de Breidenbach et Lengelsheim ainsi que les secteurs de la Schwalb 2.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

Afin d'assurer la complétude des installations d'assainissement collectif pour l'ensemble des usagers du service.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Etat, Agence de l'eau, Département

• **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Date de délibération sur le projet : 22 novembre 2021

• **Plan de financement**

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement   | €                   | %  | Commentaire |
|--|---------------------|----|-------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> VRD      | 2 991 200,00        | 98 |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 50 000,00           | 2  | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>3 041 200,00</b> |    |             |

| Financements   | €                   | %  | Commentaire |
|--|---------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance                   |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation                |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique      | 800 000,00          | 26 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                         |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                              |                     |    |             |
| <input type="checkbox"/> Région                              |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département              | 528 000,00          | 17 |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité                  |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public | 500 000,00          | 16 |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé             |                     |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement          | 1 213 200,00        | 41 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                            | <b>3 041 200,00</b> |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Syndicat Départemental d'Eau et d'Assainissement d'Alsace Moselle

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 256 70115 200025

RIB :

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président de la commission locale du Pays de Bitche du SDEA

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : THIERIOT Marc

Téléphone du référent : 03 88 19 29 84

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr) [marc.thieriot@sdea.fr](mailto:marc.thieriot@sdea.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Complétude des installations d'assainissement des eaux usées (Campagne ECP + Rue des Lilas + Déconnexion Rohrbach)**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : 11<sup>ème</sup> programme AERM

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### Descriptif du projet

Réalisation des travaux nécessaires à garantir la continuité du service public d'assainissement des eaux usées sur le périmètre de la commission locale ainsi que la mise en place d'une campagne relative aux eaux claires parasites, à la réalisation des travaux rue des Lilas à Bining et travaux de déconnexion à Rohrbach-lès-Bitche.

**Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?**

Afin d'assurer la complétude des installations d'assainissement collectif pour l'ensemble des usagers du service.

**Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?**

Etat, Agence de l'eau

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Date de délibération sur le projet : 22 novembre 2021

- **Plan de financement**

| Dépenses (HT)                                | €                 | %  | Commentaire |
|--|-------------------|----|-------------|
| investissement uniquement                    |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> VRD      | 541 000,00        | 98 |             |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres   | 50 000,00         | 8  | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>               | <b>591 000,00</b> |    |             |

| Financements   | €                 | %  | Commentaire |
|--|-------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance                   |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation                |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL classique                 | 295 500,00        | 50 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                         |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                              |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Région                              |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Département                         |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité                  |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre financement public | 35 000,00         | 6  |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé             |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement          | 260 500,00        | 44 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                            | <b>591 000,00</b> |    |             |

## FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - INVESTISSEMENT

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : Communauté de Communes du Pays de Bitche

Nature :  mairies  communautés de communes  Pays/PETR et syndicats  autre :

Code INSEE : 200 069 441 000418

RIB : 30001 00529 F5760000000 50

Adresse : 4 rue du Général Stuhl – 57230 BITCHE

Nom du représentant légal : David SUCK

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : REMY Laurent, DGS

Téléphone du référent : 03 87 96 99 45

Adresse électronique du référent : [laurent.remy@cc-paysdebitche.fr](mailto:laurent.remy@cc-paysdebitche.fr)

- **Descriptif du projet**

Intitulé du projet : **Création d'un projet d'une micro-centrale hydroélectrique**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

POCE

Territoire d'industrie

Action cœur de ville/ville moyenne

Contrat de ruralité

contrat local de santé

autres : ...

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

cohésion territoriale,

ancrage local de l'économie,

transition écologique,

résilience sanitaire,

préservation du patrimoine,

usage du numérique,

transfrontalier/interterritorial

Adresse postale du projet : Pays de Bitche

### Descriptif du projet

Il s'agit de l'étude et la mise en œuvre d'une microcentrale hydroélectrique sur le site du moulin d'Eschwiller, sur la commune de Volmunster. L'idée d'utiliser les deux roues à aubes du site, cumulant une puissance disponible de 19.6 kW, pour produire de l'électricité en parallèle de leur usage – ponctuel – dans le cadre de la scierie et du moulin. Cela inclura notamment une étude préliminaire, l'adaptation de la chaîne de conversion, des organes de régulation des débits et la mise en place des turbines. L'autre solution envisageable est de mettre en place des vis d'Archimède en amont et en aval du site.

### Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ?

Il s'agit pour la Communauté de Communes de marquer son engagement en faveur de la transition énergétique. Elle pourra ainsi faire connaître son Plan Climat auprès d'un large public en s'appuyant sur le rayonnement d'un de ses principaux sites touristiques. Cette microcentrale remplirait ainsi un triple rôle : un rôle énergétique en assurant une production d'énergie verte à l'année, un rôle éducatif en complétant l'offre d'éducation à l'environnement du site, et un rôle de communication en mettant en avant l'engagement de la CCPB.

### Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ?

Etat, Région, Département, CC

Seront associés au projet la Communauté de Communes en qualité de maître d'ouvrage et qui assurera le financement du projet, le site et les personnels du Moulin d'Eschwiller, ainsi que le futur bureau d'étude qui sera choisi pour la réalisation de l'étude et qui portera la maîtrise d'œuvre.

#### • Échéancier des réalisations

Date de début des travaux : 2<sup>ème</sup> semestre 2022

Fin prévisionnelle des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023

Date de délibération sur le projet :

#### • Plan de financement

| Dépenses (HT)<br>investissement uniquement              | €                 | %  | Commentaire |
|---|-------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> VRD                            |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux sur le bâti | 85 000,00         | 85 |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres              | 15 000,00         | 15 | Etudes      |
| <b>Montant total du projet</b>                          | <b>100 000,00</b> |    |             |

| Financements  | €                 | %  | Commentaire |
|---|-------------------|----|-------------|
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL relance              |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation           |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Etat DSIL classique | 40 000,00         | 40 |             |
| <input type="checkbox"/> Etat autres                    |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Europe                         |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région              | 40 000,00         | 40 |             |
| <input type="checkbox"/> Département                    |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre collectivité             |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement public       |                   |    |             |
| <input type="checkbox"/> Autre financement privé        |                   |    |             |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement     | 20 000,00         | 20 |             |
| <b>Montant total des recettes</b>                       | <b>100 000,00</b> |    |             |



# ANNEXES



MAIRE  
Messames, Messieurs les Maires

Bitche, le 23 août 2021

Mme CLAUDE  
ADRESSE MAILLE DE LAURENT REMY  
COURT - Place Territorial de Résistance et de Transition Ecologique  
P.L. Courcour du 29 juillet 2021

Messames, Messieurs les Maires,

Par courrier du 29 juillet 2021 je vous ai invité à participer ainsi que l'ensemble des conseillers communautaires à des ateliers de travail qui auront lieu le 7 septembre 2021 à Melsenthal.

Afin que nos réflexions soient les plus riches possibles il est évident que la participation de vos conseillers municipaux sera la bienvenue.

Je vous invite donc à partager cette invitation à l'ensemble de votre conseil municipal, acteur engagé du territoire.

Vous remerciant par avance pour la forte mobilisation de chacun pour faire du P.T.R.T.E un document de référence pour le mandat à venir, je vous prie d'agréer, Messames, Messieurs les Maires, l'expression de mes salutations distinguées.

David SUCK  
Le Président

MAIRE  
\*ADRESSE MAILLE\*  
\*CP\_VILLE\*

Bitche, le 23 août 2021

Mme CLAUDE  
ADRESSE MAILLE DE LAURENT REMY  
COURT - Place Territorial de Résistance et de Transition Ecologique  
P.L. Courcour du 29 juillet 2021

\*GENRE\*

Par courrier du 29 juillet 2021 je vous ai invité à participer, ainsi que l'ensemble des conseillers communautaires à des ateliers de travail qui auront lieu le 7 septembre 2021 à Melsenthal.

Afin que ces réflexions soient les plus riches possibles il est évident que la participation de vos conseillers municipaux sera la bienvenue.

Je vous invite donc à partager cette invitation à l'ensemble de votre conseil municipal, acteur engagé du territoire.

Vous remerciant par avance pour la forte mobilisation de chacun pour faire du P.T.R.T.E un document de référence pour le mandat à venir, je vous prie d'agréer, \*GENRE\*, l'expression de mes salutations distinguées.

David SUCK  
Le Président

A l'attention de :  
– Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Municipaux

Bitché, le 8 septembre 2021

MARDI, 01/12/18/01/200  
Mairie - Suite par : Laurent REHY  
52015 - Place Vernière de Rauline et de Transition Ecologique

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de l'élaboration du PTRTE qui sera signé avec l'Etat et la Région Grand Est une première série d'ateliers ont eu lieu le 7 septembre 2021 avec pour objectif de définir les ambitions de la Communauté de Communes du Pays de Bitché et du territoire dans son ensemble.

J'ai désormais l'honneur de vous convier à une seconde série d'ateliers le

**Mardi 28 septembre 2021 à la Halle Verrière de Meisenthal**

dont l'objectif sera, au travers des différents groupes de travail, de prioriser les projets et les approfondir pour les décliner opérationnellement et compléter ainsi les fiches projets du PTRTE.

Vous comprendrez qu'il est fondamental que chaque commune soit représentée et engagée dans cette démarche de définition de la feuille de route du territoire pour les années à venir.

Les groupes de travail restent identiques aux thématiques du PTRTE. Trois temps consécutifs sont ainsi organisés. Je vous invite à vous inscrire, de préférence par mail ([contact@cc-paysdebitché.fr](mailto:contact@cc-paysdebitché.fr)) au(x) temps qui vous concernent(n) :

1. 13h30 – 15h30 : Atelier économie
2. 15h00 – 18h00 : Atelier attractivité et qualité de vie
3. 18h30 – 20h30 : Atelier Environnement

Comptant sur votre mobilisation importante conditionnant la définition des projets communaux et intercommunaux du territoire, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,  
David Suck

A l'attention de :  
– Mesdames et Messieurs les Conseillers  
Communaux  
– Mesdames et Messieurs les Maires

Bitché, le 8 septembre 2021

MARDI, 01/12/18/01/200  
Mairie - Suite par : Laurent REHY  
52015 - Place Vernière de Rauline et de Transition Ecologique

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de l'élaboration du PTRTE qui sera signé avec l'Etat et la Région Grand Est une première série d'ateliers ont eu lieu le 7 septembre 2021 avec pour objectif de définir les ambitions de la Communauté de Communes du Pays de Bitché et du territoire dans son ensemble.

J'ai désormais l'honneur de vous convier à une seconde série d'ateliers le

**Mardi 28 septembre 2021 à la Halle Verrière de Meisenthal**

dont l'objectif sera, au travers des différents groupes de travail, de prioriser les projets et les approfondir pour les décliner opérationnellement et compléter ainsi les fiches projets du PTRTE.

Vous comprendrez qu'il est fondamental que chaque commune soit représentée et engagée dans cette démarche de définition de la feuille de route du territoire pour les années à venir.

Les groupes de travail restent identiques aux thématiques du PTRTE. Trois temps consécutifs sont ainsi organisés. Je vous invite à vous inscrire, de préférence par mail ([contact@cc-paysdebitché.fr](mailto:contact@cc-paysdebitché.fr)) au(x) temps qui vous concernent(n) :

1. 13h30 – 15h30 : Atelier économie
2. 15h00 – 18h00 : Atelier attractivité et qualité de vie
3. 18h30 – 20h30 : Atelier Environnement

Comptant sur votre mobilisation importante conditionnant la définition des projets communaux et intercommunaux du territoire, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,  
David Suck

Bitche, le 15 septembre 2021

N°Ref: C1721LEBUC1345  
Adressé suite à par : Laurent RENVY  
Objet : Pacte Territoriale de Relance et de Transition Ecologique

Madame, Monsieur,

Le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique est un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires ayant vocation à s'inscrire sur la durée du mandat.

La Communauté de Communes du Pays de Bitche a décidé de s'engager avec l'Etat et la Région dans cette démarche participative inédite.

Le PTRTE du Pays de Bitche déclinera ainsi localement les orientations stratégiques partagées par les partenaires dans les domaines de la transition énergétique et écologique, la cohésion territoriale et coopérative ainsi que l'économie ancrée dans les territoires.

Ainsi, j'ai souhaité que la démarche engagée par notre intercommunalité puisse tenir compte des propositions et avis des comités consultatifs mis en place et pour lesquels vous avez été désignés.

J'ai donc le plaisir de vous convier à un atelier de travail le mardi 28 septembre 2021 à 9h30 à la Halle Verte de Meisenthal afin d'aborder les 3 thématiques définies dans ce cadre, à savoir :

- Economie
- Attractivité et qualité de vie
- Environnement

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation par courriel ([contact@cc-paysdebitche.fr](mailto:contact@cc-paysdebitche.fr))

Vous remerciant pour votre participation et votre engagement pour ce projet de territoire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
David SUCK

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE  
4 rue du Général Suhl ■ B.P. 80043 ■ 57232 BITCHE CÉDEX ■ Tél. 03 87 96 99 45

Z-000 Pays de Bitche ADMINISTRATION-CHATELAIN-PRÉFECTURE-BOULVARD CONSUL TAIRF S&G 2021 006

[www.cc-paysdebitche.fr](http://www.cc-paysdebitche.fr)

